

LE DÉCRET PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL
**LES NOUVELLES MISSIONS
DE NACER MEHAL**

Page 4

62,45 % DE RÉUSSITE
AU BACCALAURÉAT 2011

**Un nouveau
record !**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1314 Jeudi 7 juillet 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MOHAMED-LAMINE ZEMMAMOUCHE :



**«Nous irons à
Tizi pour ramener
le point qui
nous manque»**

Lire notre supplément sports en pages 11-12-13 et 14



**ELLE ÉMETTRA À PARTIR
DU 20 JUILLET SUR NILESAT**


**se
relooke**

Lire en page 5

AIR ALGÉRIE

NOUVEAU P-DG, NOUVELLE POLITIQUE

Lire en page 3



PLUS DE 11 MILLIONS DE
QUINTAUX ENREGISTRÉS EN 2011



**Rebond
de la production
d'agrumes**

Page 7

AFIR (BOUMERDÈS)



**Des villageois
ferment la RN 71**

Page 5

Repères

1.900

milliards de dollars devront être engagés annuellement durant les 40 prochaines années dans les technologies vertes pour éviter une catastrophe planétaire.

197

personnes sont mortes mardi soir par noyade après qu'un incendie se soit déclaré sur un bateau transportant des migrants illégaux du Soudan vers l'Arabie saoudite.

40

éléments au moins du réseau terroriste d'Al-Qaïda au Yémen ont été abattus par les forces armées yéménites dans la province d'Abyan, dans le sud du pays.

Le rapport d'abord

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ne compterait pas se prononcer publiquement avant d'avoir reçu le rapport de Bensalah portant le résumé des consultations qu'il a eues à mener avec différentes personnalités de la scène politique nationale, avons-nous appris de source généralement bien informée. Ledit rapport actuellement en cours d'élaboration, précise la même source, sera remis au chef de l'Etat avant la fin du mois en cours. Les centaines d'invités de l'Instance de consultations sur les réformes politiques, qui ont défilé pendant un mois devant Abdelkader Bensalah et ses deux assistants, auront, à de rares exceptions près, fait de la révision de la Constitution la clé des réformes devant consolider l'objectif d'une Algérie démocratique et ouverte sur son temps. Les suggestions de la classe politique, des personnalités nationales, des syndicats et du mouvement associatif ont convergé vers une réforme constitutionnelle entendue comme le prélude à "plus de démocratie et de liberté", même si la démarche à suivre pour y parvenir n'a pas vraiment fait l'unanimité.



Un obus en guise de cloche

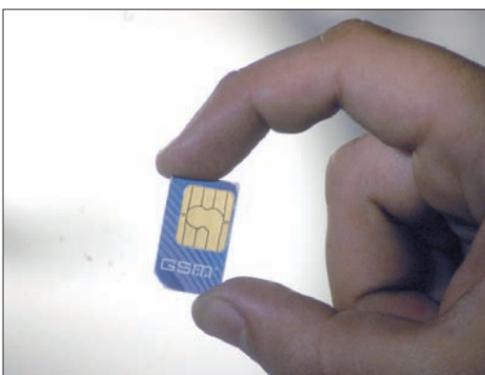
Une école primaire dans l'ouest de l'Ouganda avait utilisé pendant trois ans un obus de mortier non explosé en guise de cloche, sans même le savoir.

"Ça été un choc. En arrivant à l'école, nous sommes tombés nez à nez avec un élève en train de taper dessus", a indiqué Wilson Bwambale, le coordinateur du réseau de déminage Rwenzori. Il a affirmé que son équipe était venue la semaine dernière dans cette école primaire de 350 élèves, à un kilomètre à peine de la frontière avec la République démocra-



tique du Congo, après avoir été alertés par un chef communautaire intrigué par l'objet. "Le fond est creux, c'est pourquoi ils l'ont utilisé comme une cloche, mais le détonateur à la pointe était toujours actif", a déclaré M. Bwambale, ajoutant, "heureusement, personne n'a frappé assez fort pour faire exploser la bombe". Après cette découverte, le chef des démineurs a réuni les enseignants qui ont été particulièrement choqués, expliquant qu'ils avaient tambouriné sur cette bombe, potentiellement mortelle, pendant trois ans. "Nous l'avons récupérée et nous l'avons stockée dans un endroit plus sûr, recommandant que l'école se cherche autre chose comme cloche", a précisé sobrement le démineur.

Derrière les verrous pour un trafic de puces



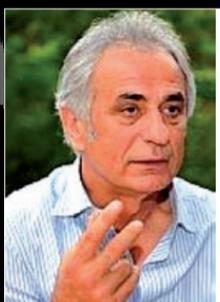
Trois ex-responsables du secteur des télécommunications ont été placés, lundi soir à Annaba, sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur de la 2e chambre près le tribunal correctionnel de Annaba pour une affaire de trafic de puces. Sept autres personnes, dont quatre femmes et trois agents de l'état civil de l'Assemblée populaire communale (APC) de Annaba, ont été également mis sous contrôle judiciaire dans le cadre de cette affaire, a ajouté la même source. "Tous ces mis en cause sont présumés accusés de trafic de 103 puces téléphoniques de l'opérateur Algérie Telecom Mobilis (ATM)", précise une source judiciaire à l'APS. La Gendarmerie nationale a ouvert une enquête suite à cette affaire qui remonte à 2006. Les investigations menées dans ce cadre ont permis de

révéler que 103 puces avaient été attribuées fictivement sous de faux noms, aux noms de personnes décédées et à l'insu d'autres n'ayant pas exprimé une quelconque demande, indique-t-on de même source. Les investigations ont concerné un lot de 800 puces, dont 103 avaient été attribuées fictivement. Ce trafic de puces est à l'origine d'un préjudice de l'ordre de 18 millions de dinars causé à l'opérateur ATM et représentant les factures impayées.

Critiquée, la France fait machine arrière

La France a annoncé avoir mis fin à ses parachutages d'armes à l'opposition armée libyenne qui ont suscité des divisions au sein de la coalition internationale menée par l'Otan, jugeant que "l'impatience" des troupes du Conseil national de transition (CNT) à fondre sur Tripoli "se heurte à des principes de réalité". "En Libye, émerge une organisation politique distincte de celle de Tripoli", a dit mardi le ministre français de la Défense Gérard Longuet, lors d'une conférence de presse. "C'est la raison pour laquelle les parachutages ne sont plus nécessaires. Ils l'ont été il y a plusieurs semaines de cela parce que des territoires organisent leur autonomie et permettent désormais de s'approvisionner auprès de parties tierces", a-t-il ajouté, Paris avait reconnu fin juin avoir livré des armes individuelles (fils-mitrailleurs, lance-roquettes) aux opposants du CNT. Cette mesure avait suscité les réserves des pays de la coalition alliée contre le Colonel Khadafi, telle que la Grande-Bretagne, et une vive opposition de la Russie qui a affirmé que les résolutions de l'Onu sur la Libye "sont interprétées n'importe comment".

Dixit



Vahid Halilhodzic :

"L'objectif qui m'a été assigné par la Fédération algérienne est clair : qualifier l'Algérie pour la CAN-2013, ensuite au Mondial 2014 au Brésil. Maintenant, si je venais à échouer dans ma mission d'être présent à la CAN 2013, je partirai bien évidemment, car l'objectif n'aurait pas été atteint."

Un cyprès de 12 millions d'années dans une mine



Un tronc de cyprès, long de 9,5 mètres et vieux de 12 à 15 millions d'années a été découvert dans une mine de lignite à ciel ouvert à Garzweiler, dans l'ouest de l'Allemagne, a annoncé le numéro deux allemand de l'énergie RWE, qui exploite le site. Pesant une tonne et demie, ce tronc de cyprès est "bien conservé" et va être traité afin d'être préservé pour la postérité, précise RWE Power dans un communiqué. Cet arbre fossilisé, qui appartient à l'espèce "Taxodioxydon germanicum", selon une expertise, a été retrouvé à 150 mètres sous terre. Il était déjà vieux d'au moins 500 ans quand il s'est abattu et a été enfoui sous d'épaisses strates de sable, explique RWE Power.

LE PDG D'AIR ALGÉRIE, HIER, LORS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

«Améliorer les conditions socioprofessionnelles»

«Air Algérie s'est engagée avec les personnels navigants et des discussions sont en cours qui, en principe, devraient aboutir à une décision qui arrange les travailleurs et l'entreprise. Deux commissions prennent en charge le régime de travail et les rémunérations», a notamment déclaré, hier à l'hôtel Mercure au cours d'une conférence de presse, le président-directeur général de la compagnie nationale aérienne, Air Algérie, Mohamed Salah Boulouf.

PAR AMAR AOUIMER



Mohamed Salah Boulouf.

Il s'agit, selon lui, «d'ouvrir un chantier concernant la hiérarchisation des salaires, mais nous n'allons pas créer quelque chose de nouveau». Aussi, il précise que l'essentiel consiste, également, à améliorer les conditions de travail et revoir les considérations socioprofessionnelles en axant les efforts sur la motivation et l'émulation. La ponctualité est devenue le cheval de bataille du nouveau patron d'Air Algérie qui estime que «le travail a déjà com-

mencé dans ce sens alors que les employés sont sensibilisés sur ce sujet. Concernant la mise à niveau de l'entreprise, il y a lieu de régler les problèmes avec le syndicat sachant que la bonne volonté existe».

A propos de la Omra, il dira que «Air Algérie va organiser 102 vols dans le cadre de la Omra 2011 tandis que la compagnie aérienne saoudienne aura 125 vols. Ce qui fait un total de 227 vols vers les Lieux-

Saints de l'Islam durant les mois de Chaâbane et Ramadhan». Un accord a été conclu avec la compagnie aérienne saoudienne pour organiser 180 vols charter et des vols réguliers. Ainsi, dès le 19 juillet, 3 avions seront réservés pour la Omra avec un premier départ pour 314 places alors que le deuxième vol de 280 places assuré par 2 avions est prévu le 24 juillet.

Concernant la formation, le conférencier a indiqué qu'«une convention-cadre de coopération existe entre Air Algérie et Tassili Airlines pour la modernisation de la flotte et les travaux de maintenance à garantir par Air Algérie, ainsi que la formation des pilotes sur le simulateur de Kouba».

La sécurité et la sûreté des appareils ainsi que l'amélioration de la qualité de la maintenance sont également les missions impor-

tantes que le nouveau boss d'Air Algérie doit s'efforcer de prendre en charge. «La maintenance des avions cargo est le parent pauvre de cette compagnie et des avions seront réceptionnés prochainement après des études qui seront effectuées pour l'achat d'avions qui seront utilisés uniquement pour le fret».

L'important pour les passagers consiste à annihiler les problèmes inhérents aux retards engendrés par les départs, notamment durant la période estivale où l'extraordinaire rush des émigrés et des vacanciers cause, parfois, des désagréments et suscite la colère des voyageurs.

Par exemple, la période de la Omra est particulièrement difficile sachant que de nombreux futurs pèlerins sont exposés à des tracasseries préjudiciables avant l'embarquement. Mais le

comble, certains candidats à la Omra ne trouvent pas leurs noms sur la liste des départs alors qu'à l'agence où ils ont réglé les formalités et payé le prix fort pour l'accomplissement de ce rite, tout est OK.

Faut-il souligner, par ailleurs, que l'accord prévu entre Air Algérie et Air France en termes de transport des passagers est caractérisé par le partage de 60 % pour la France et 40 % pour l'Algérie. Avec l'accord signé en 2006, l'équilibre a été rétabli à raison de 50 % pour chacune des deux compagnies.

M. Boulouf n'a pas manqué de souligner sa position contre toute forme de marginalisation des cadres au sein de l'entreprise. C'est ainsi qu'il a réhabilité dans ses fonctions Azzoug Mennouar, cadre du département maintenance, marginalisé au temps de Bouabdallah.

A. A.

RÉGULATION DU MARCHÉ DURANT LE RAMADHAN

Priorité pour le lait et les céréales



PAR RAYAN NASSIM

Les Conseils interprofessionnels du lait et des céréales se réuniront au début de la semaine prochaine pour discuter de la régulation du marché pendant le mois de Ramadhan, a indiqué, hier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Rachid Benaïssa. «Ces conseils tiendront des réunions avec le ministère pour décider d'augmenter ou non les quantités de lait, de semoules et farines pendant le mois de Ramadhan», a souligné M. Benaïssa. «Nous allons voir avec les Conseils interprofessionnels s'il faut injecter des quantités supplémentaires durant le mois de Ramadhan pour sécuriser encore plus (le marché) et éviter toute spéculation en matière des céréales et de lait», a précisé le ministre lors d'une émission à la Radio nationale. Il a ajouté que des quantités suffi-

santes de viandes rouge et blanche, issues de la production nationale, étaient stockées et seront introduites sur le marché pour «éviter la volatilité des prix». A cela s'ajoutent les quantités de viandes rouges congelées importées pour contribuer à la régulation du marché durant ce mois de forte demande.

Il a révélé, dans ce contexte, l'importation de plus de 17 000 têtes d'animaux de boucherie, qui viendraient soutenir la demande nationale de viande rouge fraîche. Le ministre juge également que les quantités de céréales importées «sont suffisantes pour approvisionner régulièrement le marché». Interrogé, enfin, sur la hausse de la facture des importations des céréales prévue pour 2011, M. Benaïssa a estimé que cela «coïncide avec la période de reconstitution des stocks et l'élargissement des zones de distribution pour avoir des disponibilités suffisantes en vue de satisfaire toute demande».

R. N.

Sous la Plume

Nouveau P-dg, nouvelle politique

PAR SADEK BELHOCINE

La compagnie nationale Air Algérie a un nouveau patron. Le P-dg, Mohamed-Salah Boulouf qui vient d'étrenner ses fonctions, compte bien y mettre sa touche personnelle pour permettre au pavillon national de voler dans les airs sans turbulences, autant que faire se peut. L'homme, qui a exercé diverses fonctions, avec une réussite certaine, entend bien continuer sur cette dynamique à Air Algérie, quoique les problèmes qui touchent la compagnie publique soient d'une autre dimension. Des problèmes endogènes et exogènes, qui ont mis à mal le développement de la compagnie aérienne nationale, et qui voudraient trouver une solution à brève échéance. Il est de notoriété publique que les relations entre les différentes compositions humaines de la compagnie nationale n'étaient pas au beau fixe. Des problèmes «syndico-syndical» propres à l'entreprise, auxquels sont venus se greffer des revendications socioprofessionnelles de certaines catégories de travailleurs et pour boucler la

boucle, le service public que la société publique doit assurer, ont pesé lourdement dans le bilan négatif qu'elle présente dans beaucoup de domaines. Il est vrai aussi que l'ancien P-dg s'est engagé dans une politique volontariste qui n'a pas porté ses fruits et a



«Je suis venu en rassembleur», a-t-il assuré, lors de la conférence de presse tenue hier à Alger. Le message qu'il a transmis à qui de droit sera-t-il entendu ?



même laissé sur le tarmac des compétences avérées au moment où Air Algérie avait le plus besoin pour faire face aux défis à relever. Le nouveau patron a, en quelques jours seulement de présence à la tête de la compagnie, réussi à cerner la problématique qui empêchait la société de s'élever dans les airs de manière sereine.

«Je suis venu en rassembleur», a-t-il assuré, lors de la conférence de presse tenue hier à Alger. Le message qu'il a transmis à qui de droit sera-t-il entendu ?

En tout état de cause, l'avenir d'Air Algérie dépend du «rassemblement» des forces des travailleurs de la société appelés à préserver les parts de marché de leur compagnie dans un environnement qui sera certainement concurrentiel et féroce.

S. B.

LE DÉCRET PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

Les nouvelles missions de Nacer Mehal

Les prérogatives et les missions du ministre de la Communication, Nacer Mehal, sont désormais bien définies.

PAR KAMAL HAMED

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, vient en effet de signer le décret exécutif fixant les attributions du ministre de la communication. Portant le numéro 11-216, ce décret exécutif, signé le 12 juin 2011, a été publié au Journal officiel numéro 33. Le ministre de la Communication exerce ainsi ses attributions, comme le stipule l'article premier de ce texte, sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication. Cette même disposition atteste que le ministre est tenu de rendre compte de son activité au Premier ministre, aux réunions du gouvernement et au Conseil des ministres. Le champ des attributions de Nacer Mehal est très étendu puisqu'il est chargé de veiller à la régulation des activités de communication, y compris celles liées aux médias électroniques (journaux, radios et télévision sur Internet) de concert avec les entités de régulation. Ces dernières, pour l'heure, n'existent pas. En effet, le haut Conseil de l'information et sans doute aussi le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui auront la lourde tâche de réguler l'ensemble de l'activité liée à l'information et à la communication, seront mis en place dans les prochains mois et ce, à la



Nacer Mehal, ministre de la Communication.

faveur de la promulgation de la loi organique sur l'information. Cette dernière, qui fait partie d'un ensemble de projets de lois devant constituer le socle sur lequel reposent les réformes politiques engagés par le président de la République, devrait être soumise aux deux chambres du Parlement lors de la prochaine session d'automne. Et c'est certainement cette loi qui aura à spécifier le champ d'attribution du ministre de la Communication et du Conseil supérieur de l'information en matière de régulation de

l'activité du secteur. On remarque ainsi que le gouvernement n'omet pas de prendre en considération les nouveaux supports de la communication que sont les médias électroniques ou la télévision sur Internet, journaux que d'aucun considèrent comme les médias du futur. Selon toujours l'article 2 de ce décret exécutif c'est le ministre de la Communication qui est aussi chargé de délivrer les autorisations d'exercice des activités de communication, y compris la presse électronique (journaux, télévision, radios). Un

autre alinéa de l'article sus-cité fait cas d'une autre attribution non moins importante du ministre, en l'occurrence celle de «faire barrage» aux visées monopolistiques. En effet, ce département ministériel est tenu de «prévenir la concentration des titres et organes de presse de l'influence financière, politique ou idéologique en proposant les textes législatifs ou réglementaires appropriés». Comme il a aussi la charge de la promotion de la formation, dans les différents métiers et professions de la communication et ce, en concertation avec les différents opérateurs du secteur et les institutions concernées. Les professionnels des médias n'ont eu de cesse de se plaindre de l'insuffisance en matière de formation continue qui, il faut le dire avec force, fait cruellement défaut.

Nacer Mehal, le ministre de la Communication, s'est engagé sur ce plan puisqu'il a assuré que le fonds d'aide à la presse, doté d'une enveloppe financée de 400 millions de dinars, sera entièrement consacré à la formation des journalistes. Le décret charge aussi le ministre de fixer les conditions d'exercice des activités de publicité, de sondage et de diffusion de la presse écrite. Autant dire que c'est un véritable chantier pour le ministre de la Communication qui aura aussi pour attribution de veiller à l'organisation et à la promotion de la communication institutionnelle publique. Le décret ne précise pas de quelle manière le ministre pourra promouvoir la communication institutionnelle. **K. H.**

MARCHÉ DU TRAVAIL EN ALGÉRIE

La main d'œuvre chinoise encore indispensable

PAR LARBI GRAÏNE

La main d'œuvre chinoise va s'avérer indispensable pour la réalisation du programme de logement inscrit dans le quinquennat 2010-2014. C'est ce qui ressort de la table ronde organisée hier à Alger au forum d'El Moudjahid et consacrée au «marché du travail et les conditions de son évolution». «On n'a pas de main d'œuvre, on est obligé de faire appel aux étrangers pour combler ce vide» a déclaré sur un ton dépit M. Selmane de l'Association générale des entrepreneurs algériens. «Le gros morceau des 2,4 millions de logements va certainement tomber dans l'escarcelle des sociétés chinoises qui activent sur le terrain» a-t-il ajouté. «Les entreprises algériennes n'ont pas les moyens nécessaires pour mener à bien les grands chantiers, dès qu'on leur propose de prendre en charge 500 logements, elles reculent» a-t-il déploré. Ce responsable s'est dit espérer arriver à susciter des regrou-

pements de 3 ou 4 entreprises algériennes afin qu'elles puissent ensemble prendre en charge les travaux. M. Selmane réfute la thèse de jeunes Algériens n'aimant pas exercer en tant que manœuvres. Selon lui, la pénurie de main d'œuvre algérienne trouve son explication dans le fait que «les établissements de la formation professionnelle n'ont pas pris en charge la demande en la matière».

Et de préciser «nous avons sollicité le secteur de la formation professionnelle il y a de cela deux ans pour former des maçons, des ferrailleurs et des carreleurs, ils ont commencé à le faire, mais on ne s'y est pas pris à temps». Pour sa part Abdelmalek Serrai, consultant international a regretté que le Parlement ait eu recours à l'importation des «chiffons». Se déclarant «chiffonné» par cette mesure, A. Serrai a plaidé pour une mesure «technique» de nature, selon lui, à réparer le tort fait au marché du travail dans

notre pays. Il a ainsi suggéré au ministère de la Santé «de se prononcer par mesure de prévention en faveur de l'interdiction de l'importation de la friperie». «Le ministère de la Santé n'a qu'à dire, on interdit la commercialisation de ces vêtements parce que nous sommes dépourvus des moyens pour lutter contre les maladies» a-t-il soutenu. Et d'ajouter «les députés ont justifié leur décision d'autoriser l'importation de la friperie par le souci de créer des milliers de postes d'emploi, ils auraient pu aider quelques entreprises algériennes qui pouvaient bien en créer davantage». Selon lui l'Algérie qui va «peut-être consacrer 20 millions de dollars aux chiffons va rejoindre de ce fait le club des pays les plus obscurs comme le Bangladesh, le Pakistan ou l'Afghanistan». Analysant le marché de l'emploi, M. Serrai soutient que la faiblesse de l'offre est due en partie à la «part très limitée des investissements directs étrangers». **L. G.**

62,45 % DE RÉUSSITES AU BACCALURÉAT 2011

Un nouveau record !

PAR KAHINA HAMMOUDI

Fin des souffrances pour les lauréats du baccalauréat 2011, après une longue attente, les résultats ont été enfin donnés d'abord sur la Toile. Ce qui a poussé plusieurs lauréats à prendre d'assaut les différents cybercafés. Ainsi après le taux historique de l'année passée, 61,23%, un résultat jamais encore enregistré depuis l'indépendance de l'Algérie a été enregistré cette année encore avec pas moins de 62,45% de réussites. Alors que pour l'année 2009 le taux ne dépassait pas les 47%. Ainsi depuis l'année précédente et avec ce nouveau résultat, soit 220.518 candidats scolarisés admis à cet examen, qui a été annoncé hier par le ministère de l'Éducation nationale, il fait un bond de près de 34%. Quelque 96.000 lauréats ont obtenu leur bac avec mentions, soit 44 % par rapport au nombre total des admis scolarisés. Pour la tutelle ce taux reste «le meilleur résultat enregistré au baccalauréat depuis l'Indépendance et de surcroît sans

aucun rachat». Le ministère a également estimé que ce taux est une «amélioration de la performance du rendement interne de l'institution scolaire qui tire son essence des actions engagées par le secteur de l'Éducation dans le cadre des réformes». Cette année, et pour la troisième fois depuis l'indépendance du pays, des mentions «Excellent » sont décernées, a fait savoir la même source qui annonce que 64 candidats ont obtenu cette mention suprême au cours de cette session, alors qu'ils n'étaient que trois (3) en 2008. Ces résultats exceptionnels «sont le fruit d'une nouvelle culture impulsée dans le sillage des réformes, une culture de compétition et de recherche de l'excellence, semée à travers les wilayas, les établissements scolaires, les encadreurs, les enseignants et les élèves eux-mêmes», s'est encore réjoui le ministère en charge de l'Éducation. Ce dernier rend un hommage particulier aux enseignants et à leurs élèves «pour avoir su relever les défis imposés par les exigences de la réforme de l'éducation» et

aux parents d'élèves pour leur «plus grande implication dans le suivi de leurs enfants». Ce résultat réjouit certes les nouveaux bacheliers. Toutefois le secteur de l'enseignement supérieur devra, selon des observateurs, encore une fois revoir les postes pédagogiques en place et remédier à une crise qui ne cesse de prendre de plus en plus d'ampleur. Il est utile de rappeler dans ce contexte que l'année 2011 a été ponctuée par des grèves tout au long de la saison notamment de la part des étudiants. Le baccalauréat 2011 a été marqué par une grande rumeur qui a perturbé le cours des examens : la fuite des sujets.

Le ministre de l'Éducation nationale, Boubekur Benbouzid a d'ailleurs réaffirmé à maintes reprises l'inexistence de ces fuites de sujets du baccalauréat en la qualifiant d'«impossible». Par ailleurs, le ministère informe que les résultats de l'examen du baccalauréat, session juin 2011, sont accessibles sur le site <http://insbac.onec.dz> et, dès aujourd'hui, par affichage au sein des établissements scolaires. **K. H.**

AFIR (BOUMERDÈS)

Des villageois ferment la RN 71

Pour protester contre l'absence d'eau potable des dizaines de citoyens ont fermé, hier à l'aide de troncs d'arbres et de blocs de pierres la RN 71, à hauteur du village Rebaï situé à 5 km du chef-lieu de la commune d'afir à l'est de la wilaya de Boumerdès. Selon des protestataires, l'eau n'a jamais coulé pas dans les robinets de leurs foyers. Ils affirment que les promesses des responsables locaux de raccorder leur localité au réseau de l'eau potable sont restées lettre morte. «On nous a promis que notre localité sera approvisionnée à partir de Takebt, mais rien n'a été fait jusqu'à maintenant», nous dira l'un des protestataires. En attendant de voir la fin de leur calvaire les villageois s'approvisionnent des puits se trouvant dans la contrée pendant que d'autres recourent à l'achat de ce liquide vital. Une citerne d'eau potable est cédée à des prix exorbitants atteignant les 900 DA mettant ainsi à rude épreuve les maigres budgets des chefs de famille. Les villageois revendiquent une solution rapide avant l'arrivée du mois de Ramadhan.

Les protestataires exigent également la réalisation de réseaux d'assainissement dans leur village pour en finir avec les fosses septiques à la source de plusieurs maladies. Les protestataires ne manquent pas aussi de déplorer le manque en matière d'éclairage public. Par ailleurs nous apprenons, d'une source locale, qu'un projet de raccordement en eau potable à partir de Oued Oubay, serait à l'arrêt depuis plusieurs mois en raison d'oppositions de certains propriétaires terriens. Notons que l'eau potable est très rare dans plusieurs localités de Boumerdès, ce qui pousse plusieurs citoyens à sortir dans la rue pour réclamer ce précieux liquide. **T. O.**

ELLE ÉMETTRA À PARTIR DU 20 JUILLET SUR NILESAT

Beur TV se relooke

La chaîne de télévision Beur TV dans «son nouvel habit» est officiellement lancée, depuis hier à Alger, au titre d'une cérémonie sympathique, organisée en présence de son DG, Réda Mehigueni.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ce dernier est devenu l'actionnaire majoritaire de cette entité de droit français, à la faveur d'un contrat signé le 26 juin dernier à Paris. La chaîne Beur TV «new look» commencera à émettre sur le satellite «Nilesat» à partir du 20 juillet prochain, avec à la clé une nouvelle identité visuelle (nouveau logo) et un hymne signé par une belle chanson du groupe «Index», une nouvelle stratégie et une nouvelle grille de programmes. «Plus

d'exigence, de performance, de pertinence, de diversité et de créativité», tel est le credo de cette chaîne de télévision qui s'algérienise davantage, tel que précisé par le patron de ladite chaîne.

«Le choix du 6 juillet pour le lancement de notre chaîne n'est pas un hasard de calendrier, puisqu'il coïncide avec l'anniversaire de l'Indépendance, une occasion d'amorcer une nouvelle dynamique par la force de la jeunesse pour se mettre au diapason de l'Algérie qui marche», a estimé M. Mehigueni, pour résumer la nouvelle stratégie sur laquelle se fonde l'entreprise. Il s'agit d'une programmation assez variée répondant aux goûts de tous les Algériens et Maghrébins ainsi que la diaspora de France, dans le dialectique algérien avec toute sa diversité, l'arabe, l'amazighe ainsi que le français. «Nous voulons ratisser large à travers ce support médiatique», a-t-il ambitionné. Pour cela, une panoplie de programmes aussi riches que variés sera mise à la disposition des téléspectateurs à l'occasion du mois sacré de Ramadhan. Feuilletons, sketches algériens avec des humoristes de la classe de Biyouna,

Abdelkader Secteur et Hamid Achouri, émissions éducatives et sportives, dessins animés, information et reportages sont au menu de Beur TV «nouvelle version». Ceci dit, l'entreprise, consciente du rôle qu'elle sera appelée à assumer, s'est engagée à respecter l'éthique de la profession, en se traçant des lignes rouges à ne pas dépasser, à savoir les constantes et les fondements de la nation ainsi que les différentes sensibilités politiques et religieuses notamment. Par ailleurs, la chaîne est appelée à améliorer davantage ses programmes après le mois de Ramadhan, en attendant le changement de la désignation de l'entreprise qui pourrait survenir avant la fin de l'année en cours, selon Réda Mehigueni. Interrogé par ailleurs, sur d'éventuelles contraintes liées à l'origine de Beur TV, qui est de droit français, il a rassuré que la chaîne restera fidèle à ses questions de principe en mettant l'Algérie et son peuple au cœur de ses préoccupations. «Nous ne sommes pas un outil de guerre, ni de compromis, nous ne ferons que de l'information», a-t-il tenu à préciser.

M. C.

RÉDA MEHIGUENI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE BEUR TV AU MIDI LIBRE

«Nous avons notre cachet»

Midi Libre : Le marché de la communication au Maghreb est devenu très compétitif, ces dernières années. Comment Beur TV envisage aborder cette concurrence ?

Réda Mehigueni : La concurrence est rude et elle le restera. Nous avons notre spécificité et nous nous intéressons de près à la diaspora algérienne et maghrébine installée particulièrement en France et à travers le monde en général. Nous avons également notre cachet et notre empreinte. La diversité et la proximité qui caractérisent nos programmes nous permettent d'espérer un taux d'audience respectable réservé à Beur TV.

Justement, quelles sont les thématiques principales que compte lancer Beur TV pour homogénéiser ses programmes, outre le programme spécial Ramadhan ?

Beur TV n'est pas une chaîne thématique ni une chaîne d'information. C'est une chaîne mini généraliste. Il y aura tout ce qu'on peut avoir sur une chaîne généraliste. De la politique au sport, aux débats socio-culturels et autres. Nous allons commencer, le mois de septembre prochain, par des plateaux politiques qui s'intéressent particulièrement aux élections présidentielles en France notamment à l'approche de celles-ci. Je dirai que c'est un dossier qui nous intéresse par rapport à l'importance de notre communauté. Nous sommes donc obligés d'accorder un peu d'importance à cet événement en invitant tous les prétendants et les acteurs politiques français à se prononcer



Réda Mehigueni

sur leurs positions vis-à-vis du Maghreb, de l'immigration, de l'Islam et toutes les questions sensibles.

Qu'en est-il des ressources humaines particulièrement du bureau d'Alger ?

Le bureau d'Alger sera renforcé par une équipe pluridisciplinaire chargée de la production et de l'information. Concernant l'équipe, je ne peux pas vous donner maintenant de chiffres mais nous allons faire appel, à travers la presse, pour recueillir les candidatures et procéder à un choix qui répond un peu à ce que nous allons produire en Algérie.

Nabil Karoui avait déclaré, lors d'un passage sur les ondes de la chaîne Nessma TV, qu'il voulait faire de cette chaîne une tribune par laquelle il s'adressera au peuple du Maghreb, non pas une chaîne qui sera la voix des Maghrébins. Dans ce contexte, M. Mehigueni, que sera Beur TV ?

Chacun affiche les ambitions et les rêves qu'il veut. Nous ne le prétendons pas mais nous sommes une chaîne maghrébine et euro-méditerranéenne installée en France. Nous avons plus de légitimité de parler des préoccupations des Maghrébins en France et dans le monde. Maintenant, Nessma TV a pris sa place et nous la félicitons pour le bon travail qu'elle fait. De notre côté, nous allons faire notre travail et l'avenir nous dira si nous avons du succès ; ceci étant, nous ne sommes pas dans une politique nihiliste. Donc, nous allons tous continuer à exister et que chaque un prenne une partie de l'audience.

Si l'actuelle Beur TV existait lors du caillassage du bus de l'équipe nationale algérienne de football en Egypte, qu'aurait-elle fait ?

Merci pour cette question ! Beur TV aura répondu à toutes ces chaînes qui avaient attaqué notre pays et elle aura fait un programme H24 consacré à l'équipe nationale et à l'Algérie pour prouver et démontrer la vérité. D'ailleurs, je regrette de ne pas avoir été présent pendant les événements de 2009.

Propos recueillis par Ahmed Bouaraba

«L'ENTV est une grande école»

Le DG de Beur TV, Réda Mehigueni a estimé hier au cours du lancement officiel de la chaîne dans sa nouvelle version, que la Télévision algérienne «est une grande école, une référence indétrônable», en réaction à une question sur le climat concurrentiel que s'apprête à aborder son entreprise. Et de déplorer les critiques excessives à l'encontre de l'ENTV, en faisant le constat «qu'aucune télévision publique au monde ne peut avoir une bonne programmation H/24». M. Mehigueni, qui dit avoir des contrats de partenariat avec l'ENTV, a indiqué travailler de concert avec la Télévision publique, évoquant des projets en commun avec la chaîne Canal Algérie. Le patron de Beur TV a également annoncé un éventuel partenariat avec la Fédération algérienne de football (FAF) et son président Mohamed Raouraoua, en vue de renforcer la qualité du sport sur ladite chaîne.

Le «bon tour» de «Khatem Souleiman»

Le fameux réalisateur de l'émission à succès «Khatem Souleiman», Slimane Bekhlili, est l'un des plus grands partenaires de la chaîne Beur TV. Et pour cause, il vient de donner son accord pour réhabiliter cette émission à l'occasion du lancement de la nouvelle version de Beur TV, et ce au détriment d'une offre conséquente émise par une grande chaîne panarabe, de l'aveu même du DG de Beur TV. «Je préfère travailler pour mon pays», a déclaré le réalisateur, tout en affirmant que «Beur TV, la nouvelle image de l'Algérie, sera la fenêtre sur notre langue populaire». Il a retracé dans ce sens le feuilleton malheureux entre l'Algérie et l'Egypte qui avait suivi la rencontre de football entre les deux équipes, en insistant sur le rôle des médias, télévisions, notamment privées, dans la diffusion des informations.

«Les perles du Net» de Beur TV !

La chaîne de télévision Beur TV «new look» a prévu dans ses programmes une rubrique dénommée «Les meilleures moments du Net». Il s'agit d'une «dose de liberté», selon le patron de la chaîne, en diffusant des vidéos d'Internet et autres créations envoyées par les téléspectateurs. Il s'agit donc d'un espace interactif «osé» mais sans arrière-pensées politiques. Ainsi, des clips satiriques à l'image de «Zenga Zenga» de Kadhafi et autres concernant l'ex-président tunisien Ben Ali défilent quotidiennement après le «f'tour» et durant 15 minutes, question de distraire les téléspectateurs et offrir un espace de rencontres pour les internautes.

DIFFUSION :

Satellite : Hot Bird 13°
Nilesat : à partir du 25 juillet 2011
Câble : Numéricable, Noos
ADSL : Freebox, SFR box, Alice TV, Darty Box, B-Box (Bouygues Telecom), Virgin
Mobiles : SFR, Bouygues et Virgin Mobile
Lancement du site internet : dans 2 jours



IMPORTATION DE MARCHANDISES AU 1ER TRIMESTRE 2011

Hausse de 22% de l'indice des prix

L'indice des prix à l'importation de marchandises de l'Algérie a enregistré une hausse de 22,6% au 1er trimestre 2011 par rapport à la même période en 2010 a, indiqué hier, un rapport rendu public par l'Office national des statistiques (ONS).

PAR INES AMROUDE

L'augmentation des prix à l'importation du 1^{er} trimestre de l'année en cours par rapport au 4^e trimestre 2010 est moins importante, soit seulement 7,5%, car le mouvement de reprise des prix à l'importation a débuté à la fin du troisième trimestre 2010, précise l'Office.

L'évolution des prix à l'importation telle que mesurée par l'Indice de valeur unitaire (IVU) à l'importation de marchandises, indique que la majorité des groupes de produits ont connu une augmentation, et la variation de prix oscille entre 4,8% et 79,1%, à l'exception des groupes «produits bruts» et «biens de consommation», qui ont connu des baisses respectives de 2,7% et 2,1%.

Le centre note que les prix des produits alimentaires, dont le poids est important dans les importations globales, ont augmenté de 31,9% au 1^{er} trimestre 2011 par rapport à la même période en 2010. Cette évolution a touché essentiellement les produits de base tels que les céréales, lait et sucre.

Les prix des importations du groupe «matières premières, énergie et lubrifiants» a connu la hausse la plus importante, soit 79,1%. Cette évolution est liée aux fortes augmentations de prix qu'ont connu les huiles destinés pour l'industrie alimentaire et les hydrocarbures notamment, relève l'office. Les groupes «équipements agricoles» et «demi-produits» ont enregistré des hausses respectives de 44,6 % et 19,9%, précise l'Office. Les importations des équipements industriels ont enregistré par ailleurs une



hausse de moindre ampleur par rapport aux autres groupes, soit seulement 4,8%.

L'office souligne que «si le profil trimestriel connaît des variations heurtées, la moyenne annuelle de l'indice en niveau est plus stable». En glissement annuel, les mois du 1^{er} trimestre et par rapport aux mêmes mois du 1^{er} trimestre 2010, ont enregistré des hausses de leurs valeurs unitaires avec respectivement 15,5% en janvier 2011 et par rapport au même mois 2010, 20,7% en février et 31,9% en mars 2011. Au 1^{er} trimestre 2011, la valeur courante des importations de marchandises a enregistré une hausse de 7,4% par rapport au 1^{er} trimestre 2010, totalisant ainsi 777,7 milliards DA (mds DA) contre 724,2 mds DA, précise encore l'ONS. Par groupes de produits, la plus forte augmentation en valeur a été enregistrée par les «équipements agricoles» avec 40,3%, «alimentation, boissons, tabacs» 37,1% et «biens de consommation» 18,8%.

En revanche, des baisses en valeur courantes sont enregistrées pour les groupes «produits bruts» (24%), «demi-produits» (11,8%) et «matières premières et énergie lubrifiants» (2,2%), note l'organisme.

L'UE décroche la part du lion

En matière de répartition des importations de marchandises par zone géographique, l'ONS relève la part prépondérante de l'Union européenne (UE) avec 53,4% de la valeur globale des importations qui ont atteint 415 mds DA, en hausse de 5,7% par rapport à la même période en 2010. L'Asie reste le premier concurrent de l'UE, puisque la part des importations en provenance de ce continent passe de 20,8% au 1^{er} trimestre 2010 à 21,1% au 1^{er} trimestre 2011.

Les autres pays d'Europe représentent 4,7% des importations totales, l'Amérique Latine (9,5%), l'Amérique du Nord (4,6%), les pays arabes (4%), les pays du Maghreb (1,1%) et les pays d'Afrique 1%, et enfin 0,6% des importations ont été réalisées avec le reste des pays du monde, ajoute l'ONS.

«Les évolutions des prix à l'importation associées aux évolutions de valeurs courantes permettent de dégager une baisse en volume d'importations de marchandises de 12,4% au 1^{er} trimestre 2011 et par rapport à la même période 2010», indique l'office, soulignant que cette baisse s'inscrit dans le cadre des mesures visant la réduction des importations. Cette baisse, indique le centre, «n'est pas intégrale», elle est concentrée sur les importations de matières premières, demi-produits et produits bruts, le reste des groupes de produits «alimentations, boissons et tabacs», «équipements industriels» et «biens de consommation» ont connu des évolutions positives en volume. L'indice des prix à l'importation de marchandises a enregistré une stagnation en 2010 avec une très légère baisse de 0,04% par rapport à 2009, soit la première après des hausses successives depuis 2003, rappelle-t-on.

I. A.

GESTION DES PORTS SECS Les modalités définies au JO

Les modalités de gestion des ports secs par l'exploitant ainsi que les conditions de contrôle douanier ont été définies par une décision du directeur général des Douanes, publiée au Journal officiel numéro 33.

Signée en mars dernier par le directeur général des Douanes, Abdou Bouderbala, cette décision détaille le mode de gestion des ports secs et les charges qui incombent à l'exploitant en matière de fourniture, d'entretien et de réparation des installations nécessaires à l'exécution du service de la structure ainsi que les conditions dans lesquelles s'exerce le contrôle douanier.

Selon les termes de ce texte, «le port sec constitue un dépôt temporaire extra-portuaire, considéré comme un prolongement naturel des ports maritimes et ne peut être rattaché qu'à un seul port». Il n'est ouvert qu'aux marchandises conteneurisées importées, destinées à être exportées ou réexportées, dans les conditions que l'exploitant négocie dans un cadre conventionnel, selon le même texte. Ainsi, les marchandises présentant un danger susceptible d'altérer les autres marchandises ou exigeant des installations particulières, ne peuvent être admises que dans des ports secs disposant d'installations aménagées pour les recevoir. La conformité des lieux devant servir de ports secs est conditionnée par un modèle de construction assurant que les marchandises qui y seront entreposées ne puissent pas être soustraites et aménagées pour offrir les conditions les plus favorables aux opérations commerciales et au contrôle douanier. La structure dont la surface minimum est fixée à 25.000 m², doit être aussi dotée des équipements requis par les services douaniers, à savoir scanner, pesage, télésurveillance, équipements informatique et de transmission ainsi que la connexion au Système d'information et de gestion automatisée des douanes (Sigad). Pour ce qui est de l'acheminement des marchandises vers le port sec, le texte précise qu'il doit s'effectuer sous couvert d'une déclaration de cargaison et sous escorte douanière dans un délai n'excédant pas 24 heures à compter du débarquement des marchandises.

Il est à rappeler que la Société de gestion des participations des ports (SGP-Sogeports) envisage la réalisation au cours de cette année de plusieurs ports secs relevant de l'ensemble des ports commerciaux.

R. E.

PLUS DE 11 MILLIONS DE QUINTAUX ENREGISTRÉS EN 2011

Rebond de la production d'agrumes

La production nationale d'agrumes a dépassé les 11,5 millions de quintaux en 2011, en hausse de 41% par rapport à la saison précédente, a indiqué, mercredi, un bilan définitif établi par les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

«Les dernières oranges produites localement, qui apparaissent encore sur le marché témoignent de la production record enregistrée cette année», qui s'est établie à 11,63 millions de qx, en hausse de 41% par rapport à la récolte précédente, a indiqué le directeur des statistiques au ministère, Hocine Abdelghafour, dans une déclaration à l'APS. La récolte obtenue en 2011 est également en hausse de 17% par rapport aux objectifs des contrats de performances. En termes de rendements, la campagne en cours a enregistré une moyenne de 22 qx/ha, alors que l'objectif fixé dans le cadre des contrats de performance tablait sur un rendement de 20 qx/ha.

La campagne 2009-2010 a enregistré une production de 8,5 millions qx contre 7,8 millions qx en 2008-09 et 7,2 millions en 2007-08.

La récolte obtenue durant la saison 2010-2011 est constituée de 74% d'oranges de différentes variétés, de 6% de clémentines, de 7% de citrons et de 4% de mandarines, précise M. Abdelghafour. Ces performances sont attribuées aux conditions climatiques idéales ayant caractérisé la dernière campagne, notamment une bonne pluviométrie en hiver.

Les températures assez basses en hiver et une pluviométrie supérieure à la moyenne en période hivernale sont deux paramètres ayant favorisé le développement d'une floraison abondante pendant la période printanière. Autre facteur positif, la conduite du verger. Les agriculteurs, accompa-

gnés par un soutien des pouvoirs publics, ont amélioré l'entretien de leurs vergers en remplaçant les vieilles plantations improductives par de nouveaux plants. Le soutien de l'Etat à cette filière concerne aussi bien l'arrachage des vieux arbres, la mécanisation que l'appui technique des producteurs. L'introduction de nouvelles techniques et nouvelles variétés a contribué également à l'amélioration des rendements des vergers, en plus des traitements plus maîtrisés pour lutter contre la mouche des agrumes (cératite), d'où la réduction de la chute de fruits. L'agrumiculture en Algérie compte une quarantaine de variétés, dont 70% sont constituées par 20 variétés d'oranges,

15 variétés de mandarines, les citrons (5 variétés) à dominante "4 saisons" et divers fruits dont le pomelo, une variété de pamplemousse, la très rare bergamote ou le kumquat. La culture des "citrus" est répartie sur l'ensemble des régions situées au nord de l'Atlas tellien et concerne 19 wilayas, ainsi qu'au sud dans la wilaya de Ghardaïa. Les citrus couvrent environ 65.000 hectares dont 53.000 ha en production et 12.000 ha de jeunes plantations. Les variétés d'oranges cultivées en Algérie, notamment dans les plaines de la Mitidja, du Chelif et de Mohammadia (wilaya de Mascara), sont assez nombreuses, mais aucune ne jouit d'une estime aussi grande que la

"Portugaise" demi-sanguine, fruit de qualité, dont la saison de vente s'échelonne du début de février à la fin d'avril.

Les variétés précoces, Thomson et Washington Navel, venues des lointains vergers californiens, alimentent les marchés de la Mitidja, mais également ceux des autres régions du pays.

Quant à la méconnue orange d'été, la "valencia late", elle reste un peu en retrait, et est peu cultivée. Bref, dans la Mitidja, le règne des "citrus" est à peine contesté par de nouveaux venus de l'arboriculture fruitière dans la région, notamment le pêcher et l'abricotier.

I. A.

PROJET D'UN GAZODUC ALGÉRIE-NIGERIA

L'exploitation annoncée pour 2015

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le projet du gazoduc Algérie-Nigeria sera achevé d'ici 2015, selon l'annonce faite par le président nigérian Goodluck Jonathan. Le média nigérian, Vanguard, qui cite l'information, explique que ce projet, dont le coût est de 20 milliards de dollars, une fois terminé, permettra de transporter 30 milliards de mètres cubes de gaz naturel de Warri (Nigeria), par le Niger vers l'Algérie. Ce projet trans-saharien, une fois mis en marche, sera exploité par trois compagnies pétrolières de la région, à savoir la Compagnie nationale pétrolière du Nigeria et la compagnie nationale algérienne, Sonatrach, qui détiennent tous deux 90% des parts d'actions alors que la compagnie pétrolière nationale du Niger détient

10%.

«Les objectifs du projet sont de diversifier les routes d'exportation de gaz naturel de marketing du Nigeria et d'engendrer une coopération plus étroite et une intégration entre les pays dans le pacte de sorte que le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso, le Mali ainsi que l'Algérie, en ligne avec les objectifs du Nepad, peut créer de la richesse et réduire la pauvreté en ouvrant des possibilités de croissance économique dans la sous-région et stimuler l'offre de gaz domestique dans le continent», a expliqué le président Goodluck, lors du 25e Sommet du Nepad.

Par la même occasion, le président du Nigeria a proposé à l'Union africaine de mettre en place un comité technique pour instaurer une taxe sur des produits identifiés et matières premières

importées dans le continent africain. Selon lui, les revenus à générer par une telle politique permettront d'assurer un financement efficace pour les différents projets de développement dans les initiatives de partenariat public-privé. Les revenus de cet impôt ne peuvent qu'être bénéfiques pour les pays du continent, notamment ceux faisant face à des situations humaines critiques touchées par des maladies, à l'instar du sida. Pour sa part, le président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping a exhorté, lors de ce sommet, les Etats membres de l'UA, de contribuer à la hauteur de leurs engagements de financement pour le Nepad afin de garantir la réalisation des différents projets de développements initiés pour le continent noir.

M. B.

TISSEMSILT

**297.000 plants
d'oliviers pour les
agriculteurs**

Pas moins de 297.000 plants d'oliviers ont été octroyés depuis le début de l'année en cours au profit de 1.198 agriculteurs de la wilaya de Tissemsilt, a annoncé la Conservation des forêts, soulignant que "cette opération a pour objectif de contribuer au développement de la filière oléicole et de consolider la lutte contre la désertification". Cette action a déjà permis la plantation de 1.659 ha d'oliviers, notamment dans les zones montagneuses où le climat est favorable à ce type de spéculation, notamment à Bordj Bounâama, El-Azhar, Theniat El-Had, Sidi Boutouchent et Bordj Emir-Abdelkader. Outre son intérêt dans la diversification des cultures, l'initiative contribuera de manière significative à la protection des barrages contre l'érosion. L'oléiculture a connu à Tissemsilt une évolution notable au cours des deux dernières années, avec une superficie réalisée de l'ordre de 7.000 ha contre 5.000 ha durant la saison 2007/2008. Par ailleurs, la Direction des services agricoles a programmé pour le quinquennat en cours la mise en terre de 15.000 ha à travers une dizaine de communes montagneuses de la wilaya, et ce, au titre du plan de la tutelle visant la plantation d'un million d'hectares d'oliviers à l'échelle nationale. Pour la campagne de cueillette d'olives de 2010-2011, la wilaya de Tissemsilt a réalisé une production de l'ordre de 16.760 quintaux sur une superficie de 2.200 ha.

ALGER

**Sorties en mer pour
400 enfants**

Plus de 400 enfants de différentes wilayas ont bénéficié, dimanche dernier, de sorties en mer à Sidi Fredj (Alger) à l'initiative de l'association "Machal Echahid" en collaboration de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de la Protection civile. Il s'agit d'enfants âgés entre 8 et 12 ans venus des wilayas de Sidi Bel-Abbès, El-Tarf, M'sila, Bouira et Tizi-Ouzou et des wilayas du Sud en particulier (Tamanrasset et Oued Souf), a indiqué le président de l'association organisatrice, soulignant que les enfants du Sud ont rarement l'occasion de bénéficier de telles sorties récréatives. L'initiative, qui a été très appréciée par les enfants, a vu la participation symbolique d'enfants palestiniens, a indiqué Mohamed Abbad qui a souligné l'importance de telles initiatives dans le renforcement des liens d'amitié entre les enfants algériens et palestiniens. Pour sa part, Chawki Abdelkrim, commissaire principal, a relevé le souci de la DGSN de soutenir de telles initiatives, soulignant que cette participation s'inscrit dans le cadre de la politique de la police de proximité visant le rapprochement entre le citoyen et la police.

LAGHOUCAT

**585.800 bovins
vaccinés
contre la brucellose**

Un cheptel de 585.800 têtes bovines a été vacciné contre la brucellose dans la wilaya de Laghouat dans le cadre d'une campagne de lutte contre cette pathologie animale, lancée au début du mois de mars dernier, a-t-on appris mercredi dernier auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya. S'étalant jusqu'à la fin du mois de juin en cours, l'opération qui devrait toucher le cheptel en transhumance est encadrée par 56 vétérinaires, dont 34 exerçant au secteur privé, en coordination avec les services de contrôle et de suivi, a indiqué le chef de l'inspection vétérinaire de Laghouat. Une autre opération de prévention contre la clavelée a permis la vaccination de près de 1,3 million têtes d'ovins, a ajouté Katia Abdeljalil. La campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse, menée concomitamment avec celle de lutte contre la rage, a ciblé un effectif de 330 bovins, alors que la seconde portant vaccination contre la rage a permis, depuis son lancement à la mi-mai dernier, la vaccination de 1.035 têtes bovines, selon la même responsable. La wilaya de Laghouat possède un cheptel de près de 1,5 million têtes d'ovins, 800.000 caprins, concentrés en majorité dans les communes de Hassi Delâa et Sidi Mekhlouf, région sud de la wilaya, en plus d'un effectif de 8.000 bovins.

APS

TIZI OUZOU, PROJET ALGÉRO-SUD CORÉEN DE CONSTRUCTION NAVALE

Le chantier débutera en septembre à Azzefoun

Selon le P-dg de l'entreprise algérienne de construction navale, Sakomas, Nour Benaoudia, partenaire majoritaire dans ce joint-venture, le projet de partenariat, algéro-sud coréen, visant la réalisation d'un chantier de construction et de réparation navale au port de pêche d'Azzefoun, débutera en septembre prochain.

PAR BOUZIANE MEHDI

« **A**vant la fin de l'année, nous comptons achever la construction des hangars et la certification de l'étude », a affirmé le même partenaire, misant sur l'entrée en fonction du projet, dès la fin du déroctage d'un bassin par la direction des travaux publics de la wilaya de Tizi-Ouzou, destiné à recevoir l'installation d'une estacade, dotée d'un roulev (élévateur à sangles) d'une capacité de 300 tonnes, selon l'APS. Le projet va être financé par la société Sakomas, qui détient 60% des parts, avec un apport de plus de 180 millions de dinars, alors que la partie sud-coréenne, représentée par le chantier naval «Idjin» apportera les équipements technologiques et l'ingénierie correspondante avec comme objectif la construction de bateaux de pêche de différentes tailles et dimensions (10-18 mètres) et des mannequins pour la construction de bateaux allant de 20 à 30 mètres dont des thoniers. Sa consistance, tient en la réalisation, sur une aire de onze hectares, d'un



grand atelier de construction de bateaux, assorti d'un espace de réparation et maintenance avec «roulev», a ajouté le responsable, soulignant que la «motorisation des engins fabriqués sera confiée à la firme coréenne Hyundai». Sa réalisation, soutenue par l'EGPP-Béjaïa (entreprise de gestion des ports de pêche), entend faire de la plateforme d'Azzefoun un pôle de rayonnement régional, en matière de construction, de réparation et de maintenance mais aussi de booster toute l'activité halieutique de la région et ce jusqu'à Béjaïa. Le port d'Azzefoun, qui produit bon an mal an, quelque 2.000 tonnes de poisson dont la moitié en élevage (daurade et loup) se singularise par sa spécialisation dans les crustacés, notamment la crevette avec des rendements annuels pouvant aller jusqu'à 500 tonnes. Ce nouvel investissement, «va lui donner l'opportunité de s'offrir de nouvelles ambitions», selon M. Bouiche, P-dg de l'EGPP-Béjaïa, qui a relevé l'achè-

vement, jeudi dernier, de plusieurs structures d'accompagnement sur l'espace de ce port, enrichi par une halle à marée, des entrepôts frigorifiques et un cercle des pêcheurs. La mise en service de la halle à marais, réalisée selon les normes européennes en matière d'hygiène et de traçabilité ainsi que dans sa gestion assurée entièrement de façon électronique va bouleverser les méthodes de ventes, de conservation et de conditionnement du poisson, est prévue dès l'installation de l'afficheur électronique. Azzefoun, qui se trouve à cheval entre Béjaïa et Tizi-Ouzou, va pouvoir se donner ainsi d'autres atouts, et s'inscrire dans la dynamique du renouveau qui caractérise ce linéaire côtier, marqué par la réalisation de deux nouveaux ports de pêche à proximité, notamment à Tala-Ilef, dont la réception est prévue cet été, et Beni-Ksila, dont le coup d'envoi est imminent, précise l'APS.

B. M.

BOUMERDES, COUVERTURE SÉCURITAIRE

Deux nouvelles structures inaugurées



La couverture sécuritaire dans la wilaya de Boumerdes vient d'être renforcée par deux nouvelles structures inaugurées lundi au niveau des communes de Cap Djinet et Si Mustapha.

La cérémonie d'inauguration de ces deux unités, respectivement de la police judiciaire et de la sûreté urbaine, a été mar-

quée par la présence de l'inspecteur régional de la police du Centre, Hocine Boufenaya, en sa qualité de représentant du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), aux côtés du wali, du chef de sûreté de wilaya et de plusieurs autres invités. Selon les explications fournies sur place, le nouveau siège de la Brigade

mobile de la police judiciaire (BMPJ), inauguré à Cap Djinet, relève de la sûreté de daïra de Bordj Menail, alors que la sûreté urbaine de Si Mustapha relève de la sûreté de daïra des Issers. «Ces deux nouvelles structures sont destinées à appuyer la mission des autres unités déjà opérationnelles en matière de protection et sauvegarde des biens et des personnes», a affirmé le chef de la sûreté de wilaya dans son allocution d'ouverture de la cérémonie d'inauguration. L'objectif premier de cette opération de renforcement en matière de couverture sécuritaire dans la wilaya est «d'améliorer l'accueil réservé aux citoyens et la prise en charge de leurs doléances, parallèlement à l'amélioration du niveau de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes en vue de la consécration de l'Etat de droit», a indiqué le chef de la sûreté en soulignant qu'avec ces deux nouveaux acquis, la wilaya de Boumerdes compte désormais 10 sûretés urbaines, auxquelles s'ajoutent huit autres sûretés de daïra, appuyées par une dizaine de BMPJ.

APS

ORAN, CLASSES D'ALPHABÉTISATION

10.000 femmes quittent les bancs de l'école

Dans la wilaya d'Oran, une cérémonie de sortie d'une promotion de 10.000 femmes des classes d'alphabétisation des 26 communes a été organisée, samedi dernier, au Palais des sports d'Oran en présence des autorités locales.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ces 10.000 femmes ont obtenu leur certificat d'alphabétisation parmi les 53.000 apprenantes ayant participé à l'examen de fin d'année, au titre du cursus 2010-2011, a indiqué le Directeur d'antenne de l'Office national d'alphabétisation et de l'enseignement pour adultes (ONAEA) de la wilaya d'Oran, M. Belbachir Zine Eddine.

Quarante-six (46) femmes ayant obtenu la note de 20 sur 20 ont été récompensées lors de cette cérémonie où, en guise d'encouragement, trois lauréates ont bénéficié chacune d'une "Omra" (petit pèlerinage). Une conférence mettant en relief "le rôle de la femme dans la stabilité sociale" a été animée à l'occasion par la parlementaire, Mme Mokhtaria Reguig, qui a insisté sur



"le droit à l'alphabétisation qui constitue le socle de l'exercice de tous les autres droits et contribue à la stabilité et à la cohésion sociales".

Des activités pédagogiques et scientifiques ont été également proposées par des classes d'alphabétisation qui ont pour mission de "valoriser les efforts de l'ONAEA dans la lutte contre l'illettrisme, en particulier dans les localités éloignées". Un concours culturel a été aussi organisé au

profit des apprenantes issues des daïras d'Oran, Aïn El-Turck, Bir El-Djir, Oued Tlélat et Es-Sénia.

Dernièrement, un budget de 20 millions DA a été débloqué pour l'ONAEA, a indiqué M. Belbachir, rappelant que l'antenne d'Oran compte 994 enseignants et 421 encadreurs recrutés dans le cadre d'un contrat d'insertion des diplômés universitaires, selon l'APS.

B. M.

TEBESSA, PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

Ouverture de six nouvelles classes sport-études

Six nouvelles salles sport-études seront ouvertes dès l'année scolaire prochaine dans la wilaya de Tébessa pour renforcer les 18 classes de ce type déjà opérationnelles dans 10 établissements du cycle moyen, a affirmé le directeur de la Jeunesse et des sports devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Les premières classes sport-études, accueillant 25 élèves, avaient été lancées en 2008-2009 dans sept établissements du cycle moyen, en collaboration avec la direction de l'Education, a ajouté le même

responsable, précisant que ces classes permettent aux collégiens de recevoir une formation en athlétisme, en handball, en basket-ball, en volley-ball et en football. Leur encadrement est assuré par des cadres de la Jeunesse et des sports qui dispensent des cours théoriques et pratiques. Ces classes servent à "promouvoir l'aspect éducatif et sportif au sein de la population scolaire" et à "développer les disciplines sportives chez la catégorie minime afin de déceler de jeunes talents pouvant contribuer au renforcement de l'élite nationale à l'avenir", selon le DJS. Les cours en

classes sport-études sont actuellement réservés aux élèves du cycle moyen désirant préparer un brevet d'enseignement moyen en sport (BEMS), dans une des disciplines sportives dispensées, avant de poursuivre des études secondaires pour la préparation du baccalauréat sportif, puis une licence en sport. Pas moins de 468 élèves, dont 150 filles, ont suivi l'année dernière des cours de sport-études dans cinq disciplines sportives dispensées dans dix collèges d'enseignement moyen (CEM) de la wilaya de Tébessa.

APS

EL-TARF, SAISON ESTIVALE

80 plongeurs de la Protection civile et 99 agents mobilisés

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El-Tarf ont mobilisé dans le cadre de la saison estivale en cours 179 maîtres-nageurs, dont 80 plongeurs professionnels et 99 agents temporaires, a indiqué la Direction de wilaya de ce corps constitué. Précisant que ce personnel est chargé de la surveillance des baigneurs sur les 16 plages ouvertes à la baignade dans cette wilaya, la même Direction a rappelé la réalisation d'un poste avancé sur la plage El-Mordjane (El-Kala) pour la sensibilisation des baigneurs aux dangers de la

mer, au respect des consignes de sécurité et aux mesures à prendre pour éviter tout désagrément. Pas moins de sept embarcations pneumatiques de type "Zodiac" ont également été mobilisées pour assurer la rapidité dans les interventions, en plus de cinq ambulances médicalisées pour l'évacuation d'éventuels noyés ou blessés. Tous ces moyens, placés près des plages connaissant une grande affluence tout au long de la saison, seront appelés à intervenir dans d'autres plages en cas de besoin, d'autant que les 16 plages autorisées à la

baignade ne sont pas éloignées les unes des autres. Les éléments de la Protection civile, mobilisés au niveau des plages, ont déjà eu à intervenir à 25 reprises pour secourir des baigneurs depuis l'ouverture de la saison estivale au début du mois de juin. Ce chiffre est déjà en hausse par rapport à celui de l'année 2010, où il a été enregistré durant cette même période 18 interventions uniquement. Selon une statistique locale, 200.000 personnes ont déjà fréquenté les plages de la wilaya d'El-Tarf depuis le 1er juin dernier.

APS

RELIZANE

Colonne mobile de lutte contre les feux de forêts

La Protection civile de Relizane s'est renforcée, depuis vendredi dernier, d'une colonne mobile de lutte contre les feux de forêts, installée au niveau de l'unité secondaire de protection de la daïra de Mendès, située au sud de la wilaya. "Cette colonne mobile qui assure une intervention rapide en cas de sinistre doit prêter main forte aux autres équipes mobilisées au niveau des wilayas de Mostaganem, Tissemsilt et de Chlef", a indiqué le chargé de la communication de la direction de la Protection civile de la wilaya. "Cette colonne mobile est constituée de 52 agents, d'un médecin et est équipée de moyens matériels comportant sept camions légers d'intervention en cas de sinistre et de trois camions-citernes, en plus d'une ambulance médicalisée d'urgence ainsi qu'un autre véhicule de liaison doté de moyens de communication. Les responsables de la Protection civile ont indiqué qu'au plan opérationnel, les équipes de cette colonne se relayeront à raison de 12 jours par brigades jusqu'à la fin du sinistre. La Conservation des forêts a mobilisé, de son côté, dans le cadre du programme de lutte contre les incendies de forêts, douze équipes mobiles, cinq brigades d'intervention activant dans toutes les zones forestières et 29 postes de vigie, a rapporté le responsable de cette structure. La wilaya de Relizane qui dispose de plus de 53.000 ha de zones forestières a enregistré dix neuf foyers d'incendie ayant ravagé 130 hectares de forêts.

ANNABA

Près de 6.000 dossiers réceptionnés à l'ANSEJ

Près de 6.000 dossiers d'investissement ont été réceptionnés depuis janvier 2011 à Annaba par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) contre 600 requêtes pour l'ensemble de l'exercice 2010, a annoncé le directeur local de cet organisme public. Ce net regain d'intérêt pour le dispositif de l'ANSEJ est le résultat des récentes mesures de l'Etat destinées à promouvoir la création d'emplois en faveur des jeunes chômeurs diplômés, a précisé le même responsable, ajoutant que le traitement de ce nombre important de dossiers a nécessité "une augmentation de la cadence du travail au sein des structures de l'agence, notamment celles chargées de l'accompagnement des porteurs de projets".

Les demandes d'investissement concernent un éventail d'activités allant des services, au BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) et à l'artisanat, a fait savoir le directeur de l'antenne de l'ANSEJ qui prévoit la création de pas moins de 5.500 nouveaux postes de travail à la faveur de l'exécution d'une grande partie de ces projets. La direction de l'ANSEJ de la wilaya de Annaba s'attend à la réception d'autres dossiers d'investissement émanant de jeunes sans emploi compte tenu de l'impact grandissant des mesures de facilitation accordées aux concernés pour la création de leurs propres activités.

APS

MAURITANIE

10 morts dans les combats entre l'armée et Aqmi

Des combats à l'arme lourde et automatique ont éclaté mardi dernier entre l'armée et des islamistes présumés dans l'est de la Mauritanie, rapportent des témoins. La presse locale évoquent 10 islamistes tués. L'agence de presse gouvernementale rapporte que l'attaque a été repoussée et que les soldats pourchassent les islamistes en direction de l'est et du Mali voisin. D'après des témoins selon l'agence Reuters, des combattants soupçonnés d'appartenir à Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) ont attaqué mardi après-midi un camp militaire à Bassiknou, près de Néma, dans l'extrême Est de la Mauritanie. Le 24 juin, une âpre bataille avait eu lieu dans la forêt de Wagadou, dans l'ouest du Mali limitrophe de la Mauritanie, durant laquelle, selon la version officielle de Nouakchott, 15 islamistes et deux soldats ont été tués lors d'un raid contre une base d'Aqmi. Dans un communiqué envoyé dans un premier temps par Aqmi à l'Agence Nouakchott d'Information, la filiale nord-africaine de la mouvance islamiste fondée par Oussama ben Laden a contesté le bilan de 15 djihadistes morts fourni par les Mauritaniens. Le raid de Wagadou semble être une opération menée conjointement par le Mali et la Mauritanie, deux pays voisins qui entretiennent des relations délicates en raison de précédents raids mauritaniens non autorisés en territoire malien.

Les pays de la bande sahélo-saharienne sont confrontés à une menace croissante de la part de groupes djihadistes liés à Aqmi

RI/ Reuters

SOLIDARITÉ AVEC LA PALESTINE

Départ de France d'une mission humanitaire à Ghaza



Une mission humanitaire, baptisée "Bienvenue en Palestine", quittera vendredi la France pour se rendre en Palestine occupée, à l'appel de 15 associations et de militants palestiniens des droits de l'Homme pour apporter un soutien moral et exprimer sa solidarité aux Palestiniens. Composée de plusieurs nationalités, cette mission a surtout pour objectif de rendre visite à des familles palestiniennes, partager leur quotidien pendant une semaine, visiter les villes, les villages et les camps de réfugiés et découvrir les difficultés rencontrées par leurs habitants, ont précisé les membres du comité de soutien à cette mission, lors d'une conférence de presse mardi soir. Parmi les membres de ce comité, il y a lieu de citer la sénatrice rattachée au groupe socialiste, Mme Halima Boumediene, le député UMP, Etienne Pinte, Christophe Oberlin, chirurgien responsable de missions chirurgicales à Ghaza, Mme Olivia Zémor, présidente de l'association euroPalestine et l'avocate Gisèle Halimi.

EVENTUEL DÉPART DE MOUAMMAR KADHAFI

La Libye dément l'existence de négociations

Le gouvernement libyen a démenti, mardi, l'existence de négociations sur l'abandon du pouvoir par Mouammar Kadhafi.

« Les informations sur des négociations à propos d'un abandon du pouvoir par Kadhafi, qui chercheraient à se retirer dans un endroit sûr à l'intérieur ou à l'extérieur de la Libye, sont tout simplement infondées », a dit à Reuters le porte-parole du gouvernement libyen, Moussa Ibrahim.

« Les discussions portent sur un cessez-le-feu, l'aide humanitaire et l'ouverture d'un dialogue entre Libyens. Une quatrième phase serait une période de transition engageant des réformes politiques, sur lesquelles seuls les Libyens peuvent se prononcer », a-t-il ajouté.

« Il n'y a rien à négocier à propos de Kadhafi, c'est notre position de principe. L'avenir de la Libye ne peut être décidé que par les Libyens. Kadhafi est un symbole historique, les Libyens mourront pour le défendre. »

Dans son édition de mardi, le journal russe *Kommersant* affirme que Mouammar Kadhafi est désormais prêt à quitter le pouvoir s'il obtient des garanties sur sa sécurité.

« Le colonel (Kadhafi) envoie des signaux qui indiquent qu'il est prêt à renoncer au pouvoir en échange de garanties de sécurité », écrit *Kommersant* qui cite une source russe haut placée.



Cette source laisse entendre que des pays, y compris la France, pourraient apporter de telles garanties.

L'article ajoute que Kadhafi voudrait que s'il quitte le pouvoir, son fils Saïf al Islam puisse participer à d'éventuelles élections.

Des spécialistes de la Libye estiment que le "Guide", au pouvoir depuis près de 42 ans, n'exclut plus, en effet, de se retirer face à la pression militaire des rebelles, aux bombardements de l'Otan et aux difficultés économiques qui en découlent, notamment sur l'approvisionnement en carburant.

Lundi, une réunion sur la Libye a ras-

semblé à Sotchi, sur la mer Noire, le président russe, Dmitri Medvedev, son homologue sud-africain, Jacob Zuma, qui mène une médiation au nom de l'Union africaine, et le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen.

A son retour en Afrique du Sud, Jacob Zuma a publié un communiqué dans lequel il dit avoir demandé à l'Otan de tout faire pour convaincre les rebelles libyens du Conseil national de transition (CNT) de s'asseoir à la table de négociations.

Tripoli a affirmé que des représentants du gouvernement libyen avaient rencontré à plusieurs reprises des membres de l'opposition dans des capitales étrangères en vue de négocier un accord de paix. Ces réunions auraient eu lieu en Italie, en Egypte et en Norvège en présence de représentants des pays hôtes.

Un porte-parole du ministère italien des Affaires étrangères a opposé un démenti catégorique.

A Bruxelles, une délégation du CNT conduite par Mahmoud Djibril est attendue le 13 juillet pour rencontrer des dirigeants de l'Union européenne et de l'Otan, notamment le secrétaire général de l'Alliance, Anders Fogh Rasmussen, a-t-on appris de source diplomatique.

Les délégués de l'insurrection devraient également rencontrer le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, et celui de la Commission, José Manuel Barroso.

Les rebelles libyens lancent une offensive contre les forces gouvernementales au sud de Tripoli

Les rebelles libyens ont lancé mercredi une offensive à Goualich afin de déloger les forces loyales au colonel Maamar el-Gueddafi, stationnées dans cette ville située dans le sud de Tripoli, ont rapporté des médias.

« Nous attendions avant de lancer cette attaque, nous avons finalement eu le feu vert de l'Otan ce matin (mercredi) et l'offensive a commencé », a déclaré à la presse, un membre du comité révolutionnaire de

Zenten (sud de Tripoli). D'intenses échanges de tirs d'artillerie, de canons et de mortiers ont lieu dans le secteur de Goualich entre les rebelles et les forces loyalistes et des avions de l'Otan survolaient également la zone, selon des correspondants de presse sur place.

L'offensive de la rébellion libyenne vise à chasser les forces gouvernementales des secteurs au sud de Tripoli

RI/ Reuters / APS

CONTESTATION EN SYRIE

Vingt civils tués par les forces de sécurité

Plus de vingt civils ont été tués par des tirs des forces de sécurité à Hama, ville du nord de la Syrie, encerclée par l'armée, a affirmé, hier, le chef de l'Organisation nationale des droits de l'homme, Ammar Qorabi.

Au moins 22 personnes ont été tuées à Hama et plus de 80 ont été blessées, certaines grièvement, rapporte le quotidien *Le Monde*.

Les forces de sécurité ont pénétré dans un des hôpitaux, souligne le texte sans

autre précision. « Des habitants de Hama ont fui en grand nombre vers une ville proche, Al-Salama, et vers la capitale, Damas », selon la même source.

Théâtre vendredi d'une immense manifestation anti-régime, cette ville de 800.000 habitants, située à 210 km au nord de Damas, est cernée par l'armée qui a déployé des chars à ses portes, ont rapporté des militants des droits de l'Homme.

« Les chars sont postés aux entrées de la ville, à l'exception de l'entrée nord. Les

habitants sont mobilisés, ils ont pris la décision de défendre jusqu'à la mort leur ville pour ne pas permettre à l'armée d'y entrer », avait indiqué mardi Rami Abdel Rahmane, chef de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

Par ailleurs, la brutalité de la répression des manifestations en mai à Tall Kalakh, dans l'ouest de la Syrie, s'apparente à un crime contre l'humanité, a estimé mardi Amnesty International.

RI/ Le Monde

JOSEPH SEPP BLATTER :

«L'Afrique
doit faire
des progrès»

Page 14

MIDI

Sport

NATATION- CHAMPIONNAT
NATIONAL (50M NL)

Sahnoune bat
le chevronné
Kebbab

Page 13

FOOTBALL- DERNIÈRE JOURNÉE DÉCISIVE EN BAS DU TABLEAU

POUR QUI SONNE LE GLAS ?

Lire page 12



Après presque une année de compétition, le championnat d'Algérie Ligue 1 professionnel, prendra fin officiellement demain 8 juillet, à partir de 17h00, avec le déroulement de la 30^e et dernière journée. Une ultime journée qui s'annonce très chaude du moment que plusieurs formations sont menacées par le spectre de la relégation.

MOHAMED-LAMINE ZEMMAMOUCHE

«**Nous irons à Tizi
pour ramener
le point qui nous
manque**»



Lire page 12

BASKET-BALL- FINALE COUPE D'ALGÉRIE
(SENIORS MESSIEURS)

**Le GSP vise le doublé,
le CRBDB en quête
de rachat**

Lire page 13



LIGUE 1- DERNIÈRE JOURNÉE DÉCISIVE EN BAS DU TABLEAU

Pour qui sonne le glas ?

Après presque une année de compétition, le championnat d'Algérie Ligue 1 professionnel, prendra fin officiellement demain 8 juillet, à partir de 17h00, avec le déroulement de la 30^e et dernière journée. Une ultime journée qui s'annonce très chaude du moment que plusieurs formations sont menacées par le spectre de la relégation. La journée de demain sera décisive et promet d'être palpitante surtout en bas du tableau, où pas moins de sept clubs sont mathématiquement menacés par la descente aux enfers, alors qu'en haut du tableau, la course pour l'une des deux places restantes sur le podium se jouera entre quatre clubs.

PAR MOURAD SALHI

Si l'USM Blida et le CAB Bou-Arreridj ont déjà connu leur sort et joueront la saison prochaine en Ligue 2, celui qui va les accompagner sera connu demain soir où le suspense sera à son comble jusqu'au bout. En bas du tableau, le rendez-vous de 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou entre la JS Kabylie et le MC Alger dominera cette dernière journée. Un seul petit point suffit aux deux formations pour en finir définitivement avec cette histoire de maintien et se concentrer après sur leurs matches en compétition africaine. Auteure d'une méritoire victoire face à l'USM Blida lors de la précédente journée, la vieille formation algéroise qui occupe la 12^e place avec 36 points en compagnie de quatre autres clubs, n'aura pas la tâche facile face à la formation de la ville des Genêts.

Les coéquipiers de Brahim Bedbouda, qui ont respiré un peu avant cette dernière journée, aborderont le match de demain avec la peur

au ventre car un autre faux pas est synonyme d'une descente aux enfers. La JS Kabylie qui devait reprendre hier le chemin des entraînements juste après le point de presse du président Hannachi, n'aura pas la tâche facile mais un résultat positif reste obligatoire pour elle afin d'assurer son maintien. Les Canaris qui possèdent le même total de points que leurs adversaires du jour, devront au moins récolter un point pour sauver leur saison. Ceux qui sont toujours sans entraîneur, après le départ de Rachid Belhout, doivent prendre très au sérieux cette empoignée. Il ne reste qu'à Adghigh, qui assure l'intérim, qu'une seule journée pour préparer une équipe capable de relever le défi en attendant l'arrivée de Moussa Saïb.

Plusieurs éléments indispensables de l'équipe seront absents lors de ce match, ce qui posera peut-être un sérieux problème à Adghigh pour choisir son onze rentrant. Le rendez-vous de Bologhine qui mettra aux prises les Usmistes d'Alger et Unionistes d'Annaba sera également suivi attentivement par les puristes,



où le faux pas expédiera directement en Ligue 2 le malheureux perdant. Les poulains d'Hervé Renard, battus la semaine passée par le champion d'Algérie en titre, joueront le match de la saison face à une équipe d'Annaba qui vise le même objectif qui est de décrocher le point nécessaire qui lui permettra d'assurer son maintien. Un match nul pourrait ne pas suffire aux Algérois et leur destin dépendra des résultats des autres matches. Du côté des Hauts Plateaux, le MC El-Eulma, l'autre équipe menacée par la relégation, effectuera un périlleux déplacement à El-Harrach pour se mesurer aux Kawassir. La rencontre qu'abritera le stade 1^{er}-Novembre de Mohammadia mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés. Si le Mouloudia d'El-Eulma tentera de

revenir avec un résultat positif pour assurer le maintien, son adversaire du jour visera la victoire pour décrocher la 3^e place, synonyme d'une participation en Coupe de la confédération (CAF). Le WA Tlemcen qui occupe actuellement la 14^e place avec 34 points, qui est revenu, signalons-le, de loin, sera le plus en danger, puisque même un match nul ne suffira pas pour assurer le maintien.

C'est vrai que l'ASO Chlef a déjà l'esprit tourné vers la prochaine saison, mais la prudence doit être de mise car les camarades du meilleur buteur du championnat, Hillal Soudani, ne laissent rien au hasard même après leur consécration. L'ASK de Lamine Bougherara qui occupe la 11^e place sera en appel à Hadjout pour donner la réplique à l'USM Blida qui a fini par rétrograder

M. S.

MOHAMED-LAMINE ZEMMAMOUCHE

«Nous irons à Tizi pour ramener le point qui nous manque»

Mohamed-Lamine Zemmamouche reconnaît que son club, le MC Alger, a vécu une situation délicate cette saison sur tous les fronts notamment en championnat. Le portier international a indiqué également que son club n'a pas encore assuré son maintien parmi l'élite pour penser au prochain match de la phase de poules de la Ligue des champions africaine face à l'ES Tunis. Le plus important, dira Zemmamouche, c'est de revenir avec un résultat positif du déplacement à Tizi pour éviter une grave crise.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR :
MOURAD SALHI

Midi Libre : Cette saison n'était pas vraiment facile pour votre équipe n'est-ce pas ?



Amon avis, nous avons réussi le plus important contre l'USM Blida et le WA Tlemcen qui étaient nos principaux concurrents pour le maintien ainsi que l'USMH qui joue cette saison une place au podium. C'est vrai que on aurait pu assurer notre maintien si ce n'est cette défaite face au MC Saïda, mais c'est ça le football nous sommes obligés d'attendre jusqu'à la dernière journée. Je veux également signaler une chose, cette saison s'est déroulée dans des conditions vraiment difficiles liées essentiellement à la mauvaise programmation qui nous a beaucoup pénalisés. Le MCA, comme pas mal de clubs en Algérie, a disputé beaucoup de matches cette saison, ce qui pourrait expliquer nos difficultés en Ligue 1. Nous avons atteint un stade de saturation psychologique et mental très élevé, ce n'est pas facile.

Mohamed-Lamine Zemmamouche : Effectivement, nous avons vécu des moments très durs cette saison. Nous avons mal amorcé ce premier championnat professionnel ; cela est dû peut-être à notre engagement sur tous les fronts et l'équipe était en pleine crise. N'empêche, nous avons quand même su comment maîtriser cette situation et nous qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions africaine et revenir surtout au classement général du championnat national après avoir occupé depuis le début les dernières places.

Nous sommes dans l'obligation de faire un bon résultat. Nous allons tenter d'obtenir contre la JSK le point qui nous manque pour en finir définitivement avec cette histoire de relégation qui nous menace depuis très longtemps, et se focaliser par la suite sur les matches de la Ligue des champions africaine, surtout que nos adversaires ne sont pas des moindres.

Demain, vous allez affronter la JS Kabylie au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi à l'occasion du dernier match du championnat, ce qui ne sera pas une mince affaire, qu'en pensez-vous ?

C'est un match de survie pour les deux équipes. Ça sera chaud, outre la chaleur, la rencontre face à la JS Kabylie s'annonce très disputée de part et d'autre. Mais une chose est sûre nous irons à Tizi pour revenir au moins avec un point qui nous permettrait d'assurer définitivement le maintien en Ligue 1. Certes, ce n'est pas facile dans la mesure où même notre adversaire est condamné à réaliser un bon résultat sur son terrain pour éviter tout calcul, mais on tentera de notre côté de faire mieux et revenir avec ce précieux point.

Si on a bien compris, vous allez effectuer le déplacement à Tizi pour négocier un match nul ?

Nous sommes dans l'obligation de faire un bon résultat. Nous allons tenter d'obtenir contre la JSK le point qui nous manque pour en finir définitivement avec cette histoire de relégation qui nous menace depuis très longtemps, et se focaliser par la suite sur les matches de la Ligue des champions africaine, surtout que nos adversaires ne sont pas des moindres.

Y a-t-il eu une préparation spécifique pour ce rendez-vous face à la JSK ?

Certes, on a effectué plusieurs séances d'entraînements, mais je dirai que c'est un programme régulier qui se fait avant chaque match. C'est vrai que le match intervient dans des moments un peu particuliers pour les deux formations donc l'enjeu sera de taille. Je tiens à préciser que ça reste un match de foot entre deux équipes qui se connaissent parfaitement et qui peuvent, néanmoins, développer un football à la hauteur de leur statut.

Dans presque une semaine vous allez renouer avec la compétition africaine, mais cette fois-ci avec un match de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine face à l'ES Tunis, comment se présente-t-il pour vous ?

Sincèrement, au Mouloudia on ne pense pas beaucoup à ce match du moment qu'on n'a pas encore assuré notre maintien en Ligue 1. Actuellement, les discussions tournent autour de cette dernière journée du championnat très décisive. Maintenant, nous devons rester mobilisés jusqu'à la dernière seconde du championnat pour éviter toute mauvaise surprise. Il faudra impérativement ramener un point à notre équipe pour assurer d'abord le maintien et penser après à autre chose. Et cette précieuse unité, nous devons aller la chercher dans la ville des Genêts.

M. S.

NATATION- CHAMPIONNAT NATIONAL
(50M NL)

Sahnoune bat le chevronné Kebbab

Le jeune nageur de l'INFS Constantine, Oussama Sahnoune, a créé une énorme surprise lors de la 4^e journée des championnats d'Algérie «Open» de natation en battant en finale du 50 m nage libre, le chevronné Nabil Kebbab du GS Pétroliers, mardi à la piscine du complexe Mohamed Boudiaf. «Je très heureux après cette victoire devant un grand champion. Ce résultat ne me surprend pas néanmoins car j'ai vraiment trop bossé pour réaliser cette performance qui va me donner encore de la force pour continuer à travailler et améliorer mes chronos», a déclaré à l'APS le jeune Constantinois qui a nagé les 50 mètres nage libre en 23" et 3/100. Nabil Kebbab, auteur d'un chrono de 23" et 27/100, a reconnu les «grandes qualités» de Sahnoune, affirmant que ce jeune nageur «est talentueux et prometteur. Ça augure d'un bel avenir pour la natation algérienne appelée à bien se comporter lors des prochaines échéances arabes, continentales et mondiales». Les nageurs et nageuses de l'USM Alger ont accentué leur domination durant la 4^e journée de ces championnats d'été, en décrochant six nouvelles médailles d'or, lesquelles viennent s'ajouter aux 12 récoltées lors des trois premières journées. Les six médailles de l'USMA ont été remportées par Lamri Meriem (50 m brasse), Meghezzi Malia (800 m nage libre), Hadj Abderrahmane Sarah (200 m papillon) chez les dames et Benabid Noufel (100 m dos), Djendouci Badis chez les hommes, avant que l'équipe féminine des 4 X 100 m 4 nages ne s'illustre au prix d'un joli travail collectif. Le club oranais de Aïn Türk a remporté la 8^e médaille d'or mise en jeu lors de cette journée, grâce au nageur Afane Abdelkader, vainqueur dans l'épreuve des 200 m quatre nages (messieurs). L'entraîneur de l'équipe d'Aïn Türk et de la sélection nationale algérienne espoirs, Boutbina Anouar, estime que «le niveau de la compétition a été, jusque-là, au-dessus de la moyenne, et a permis l'émergence de plusieurs jeunes talents prometteurs à l'instar du nageur Sahnoune de Constantine». Trente-six (36) clubs issus de 13 ligues de wilayas prennent part à cette compétition nationale avec un total de 428 nageurs dont 127 filles. La cinquième et dernière journée programmée aujourd'hui, mercredi, verra le déroulement des finales du 50 m dos (dames et messieurs), 200 m nage libre (dames), 1 500 m nage libre (messieurs), 200 m quatre nages (dames) et enfin le 4 X 100 m nage libre (messieurs et dames)

ESCRIME- CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
(INDIVIDUEL)

Les tireurs du GS Pétroliers survolent la 1^{re} journée

Les athlètes du GS Pétroliers ont survolé la première journée du Championnat d'Algérie d'escrime seniors individuel (filles et garçons), disputée mardi à la salle OMS Mokhtar Aribi d'El-Biar (Alger), en remportant cinq médailles dont une en or. Cette manifestation sportive, organisée par la Fédération algérienne d'escrime (FAE), a connu une participation de quelque 88 tireurs issus de 14 clubs. Chez les messieurs, le GS Pétroliers a remporté une seule médaille d'or, sur les trois mises en jeu durant cette première journée. Dans la spécialité du sabre, le tireur du GSP, Larbi Amir Redouane, a dominé son duel face à son coéquipier Benchehima Farès. L'autre médaille d'or mise en jeu a été remportée par Massou Mehdi du CSFO (Oran) dans la spécialité du fleuret, alors que chez les dames, Zerf Amel du DRBEE (Alger-Centre), s'est adjugée la médaille d'or des épreuves de l'épée. «Les finales programmées pour cette journée ont été d'un niveau très élevé vu l'enjeu de chaque athlète pour décrocher le titre national synonyme d'une participation au prochain championnat d'Afrique prévu au Caire (Egypte), du 20 au 25 juillet», a déclaré à l'APS, le président par intérim de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), M. Bernaoui Salim. Le président par intérim de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) a fait savoir que les athlètes algériens (seniors) vont entamer une série de stages avant de prendre part au championnat d'Afrique du Caire (juillet) et au championnat du monde de Catane (Italie) prévu le mois d'octobre. «Cette manifestation sportive entre dans le cadre du programme tracé par la FAE depuis le début de cette saison en vue de rehausser le niveau, et faire une évaluation technique pour chaque athlète», a ajouté Bernaoui Salim.

BASKET-BALL- FINALE COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS MESSIEURS)

Le GSP vise le doublé, le CRBDB en quête de rachat

Le GS Pétroliers et le CRB Dar El-Beïda en découdront samedi à la salle Harcha (Alger) à 18h00 en finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors messieurs), une semaine seulement après la finale retour du championnat avec, pour objectif, la confirmation pour le premier et le rachat pour le second.



Si la finale du championnat s'est jouée sur deux rounds, celle de la coupe se fera sur un match sec et tout reste possible pour les deux équipes. Dame coupe ayant souvent réservé des surprises, comme lors de la saison dernière qui a vu le triomphe de TBB Blida. Après son titre de champion d'Algérie décroché haut la main face à ce même adversaire, le GSP ne parle que de cette coupe qu'il veut reconquérir après l'avoir perdue la saison dernière. Les Pétroliers, qui ont écarté en demi-finale le WA Boufarik (76-57), ont d'ailleurs vite oublié leur sacre de vendredi dernier pour se concentrer sur leur match face au CRBDB, un adversaire qu'ils connaissent très bien pour l'avoir rencontré à six reprises cette saison. L'entraîneur du GSP, Faïd Bilal, affiche clairement ses ambitions ainsi que celles de ses joueurs avant cette affiche qui promet du spectacle. «Notre objectif est de remporter le doublé que nous ratons depuis deux saisons. Un seul titre ne nous suffit pas, nous avons une équipe pour remporter le doublé», a déclaré à l'APS Faïd Bilal qui dit s'attendre à une bonne «réaction du CRBDB

taient tant. Les hommes de Hakim Meddour miseront sur leur état d'esprit et leur envie de se surpasser pour décrocher leur premier trophée. L'entraîneur Meddour avoue et de finales disputées et vaincu cette saison, doit s'attendre à une opposition farouche de Dar El-Beïda qui jouera dans la peau d'une bête blessée. «Nous nous méfions de cette équipe, a-t-il avoué. De notre côté, nous n'allons rien laisser au hasard. C'est à moi de veiller à ce que les joueurs gardent leur concentration dans cette rencontre». Quant aux clés de cette finale, le coach des Pétroliers explique que l'aspect psychologique est très important, de même que la fraîcheur physique. «La saison a été très longue, nous jouons depuis 11 mois, ce n'est pas dans nos habitudes. Nous sommes habitués à boucler la saison en neuf mois. Avec la fatigue et la chaleur, les méthodes de travail changent», a-t-il ajouté. Du côté de Dar El-Beïda, les joueurs sont animés d'une farouche détermination pour se réhabiliter avec eux-mêmes après avoir perdu le titre de champion qu'ils convoi-

taient tant. Les hommes de Hakim Meddour miseront sur leur état d'esprit et leur envie de se surpasser pour décrocher leur premier trophée. L'entraîneur Meddour avoue et de finales disputées et vaincu cette saison, doit s'attendre à une opposition farouche de Dar El-Beïda qui jouera dans la peau d'une bête blessée. «Nous nous méfions de cette équipe, a-t-il avoué. De notre côté, nous n'allons rien laisser au hasard. C'est à moi de veiller à ce que les joueurs gardent leur concentration dans cette rencontre». Quant aux clés de cette finale, le coach des Pétroliers explique que l'aspect psychologique est très important, de même que la fraîcheur physique. «La saison a été très longue, nous jouons depuis 11 mois, ce n'est pas dans nos habitudes. Nous sommes habitués à boucler la saison en neuf mois. Avec la fatigue et la chaleur, les méthodes de travail changent», a-t-il ajouté. Du côté de Dar El-Beïda, les joueurs sont animés d'une farouche détermination pour se réhabiliter avec eux-mêmes après avoir perdu le titre de champion qu'ils convoi-

HANDISPORT- JEUX MONDIAUX (SPÉCIAL OLYMPICIS)

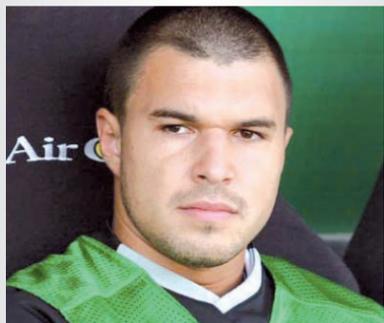
L'Algérie termine avec neuf médailles dont quatre en or

L'Algérie a clôturé sa participation aux 13^e Jeux mondiaux d'été du Spécial Olympics international (SOI), qui ont pris fin lundi à Athènes, avec un total de neuf médailles (4 or, 4 argent et 1 bronze), a-t-on appris auprès de la délégation algérienne. La 4^e et dernière médaille d'or algérienne a été remportée, lors de la dernière journée des Jeux, par le jeune Sededdine At Tahir au 25m nage libre, niveau (M 14). «Un titre qui a donné beaucoup de joie, non seulement à l'athlète mais à toute la délégation dont le directeur national du Spécial Olympics algérien et membre de la FAH, Redouane Cherbal, qui s'est dit «très satisfait des performances des athlètes algériens et surtout de leur comportement exemplaire durant les dix jours de présence à Athènes». Les autres médailles en vermeil de l'Algérie avaient été l'œuvre, res-

pectivement, de Mariem Lakhel au 100 m, Yousef Ameur au 25m nage libre (niveau 5), catégorie d'âge (16 - 21 ans), et par fin lundi à Athènes, avec un total de neuf médailles (4 or, 4 argent et 1 bronze), a-t-on appris auprès de la délégation algérienne. La 4^e et dernière médaille d'or algérienne a été remportée, lors de la dernière journée des Jeux, par le jeune Sededdine At Tahir au 25m nage libre, niveau (M 14). «Un titre qui a donné beaucoup de joie, non seulement à l'athlète mais à toute la délégation dont le directeur national du Spécial Olympics algérien et membre de la FAH, Redouane Cherbal, qui s'est dit «très satisfait des performances des athlètes algériens et surtout de leur comportement exemplaire durant les dix jours de présence à Athènes». Les autres médailles en vermeil de l'Algérie avaient été l'œuvre, res-

compétences et leurs talents dans les différentes épreuves agrées par Spécial Olympics International», a déclaré à l'APS, le directeur national du Spécial Olympics algérien, Cherbal. Sur les 20 disciplines au programme des Jeux, l'Algérie a concouru dans six : handball, judo (garçons), basket-ball (filles), athlétisme, tennis de table et natation (garçons et filles). Outre les athlètes algériens, un millier de sportifs représentant quelque 180 pays, selon l'estimation du président de la zone Afrique du Nord - Moyen-Orient, prennent part aux Joutes d'Athènes. Ces Jeux mondiaux, inscrits dans le programme du SOI, sont une occasion pour les enfants de l'Algérie de confirmer leurs potentialités au niveau international. La participation algérienne concerne les élèves des centres pédagogiques.

Bojinov au Sporting



Valeri Bojinov quitte l'Italie. L'attaquant de Parme va signer un contrat de cinq ans au Sporting CP. Le Bulgare de 25 ans se trouve depuis mardi soir à Lisbonne et va passer sa visite médicale jeudi matin. «C'est un rêve qui se réalise. Le Sporting a une grande équipe», a avoué l'ancien joueur de Lecce, de la Fiorentina, de la Juventus et de Manchester City.

Ideye tout proche de Kiev



Auteur de 15 buts la saison dernière avec Sochaux, Ideye Brown devrait rejoindre le Dynamo Kiev dans les prochains jours. L'attaquant international nigérian (1 sélection), sous contrat avec le FCSM jusqu'au 30 juin 2013, s'est mis d'accord avec les dirigeants ukrainiens sur un contrat de quatre ou cinq ans, avec à la clé un salaire mensuel proche de 150.000 euros. Mais avant d'être certain de disputer la Ligue des Champions, Ideye devra attendre que les deux clubs, actuellement en pleines négociations, trouvent un terrain d'entente. Selon nos informations, le Dynamo aurait formulé une offre à hauteur de 7 ME, mais Sochaux aimerait que les décideurs ukrainiens fassent un effort supplémentaire. D'après une source proche du dossier, l'affaire pourrait se conclure aux alentours de 9 millions d'euros. Le probable départ d'Ideye pourrait être compensé numériquement par l'arrivée d'un milieu de terrain offensif dans le Doubs.

Garay rejoint Benfica

Après avoir négocié le transfert de Fabio Coentrao, les dirigeants de Benfica et du Real ont trouvé un accord pour Ezequiel Garay. Le défenseur argentin du club madrilène, actuellement à la Copa America, est âgé de 24 ans. Il n'a participé qu'à huit matches de Liga la saison dernière avec la Maison Blanche. L'ancien joueur de Santander va signer un contrat de quatre ans, jusqu'en juin 2015. Il paraphera son bail après la Copa America et rapportera 5 millions d'euros au Real qui conservera tout de même 50% de ses droits fédératifs.

JOSEPH SEPP BLATTER :

«L'Afrique doit faire des progrès»

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa), Joseph Sepp Blatter a appelé mardi à Harare, les pays africains à progresser s'ils veulent que le nombre de leurs places en phase finale de Coupe du monde soient augmentés.

«**T**ous les pays membres de la Fifa ont droit de vote égal, mais quand il s'agit de la Coupe du monde, notre comité exécutif convient que les confédérations qui ont le meilleur football devraient avoir plus de représentants au Mondial», a déclaré Blatter à Harare. Six pays ont représenté l'Afrique à la Coupe du monde -2010 en Afrique du Sud qui a accueilli le tournoi, contre cinq au Mondial-2014 au Brésil. «Il n'y a plus de petites équipes nationales,



tout le monde peut battre tout le monde, mais c'est à l'Afrique de prouver qu'elle mérite plus de places en Coupe du monde», a-t-il souligné. «Pour l'avenir, tout dépendra des résultats des équipes africaines en Coupe du monde» a-t-il ajouté. Lors du Mondial-2010, le Ghana a atteint les quarts de finale, battu par l'Uruguay aux tirs au but. Le Cameroun et le Sénégal ont également atteint le même stade de la compétition en 1990 et 2002 respectivement. La Fifa avait annoncé en mars qu'il n'y aura pas de changements dans le nombre de places allouées à chaque continent à la Coupe du monde 2014. La décision signifie que l'Asie continue à avoir 4,5 places, l'Océanie une demi-place, l'Afrique cinq, la Concacaf 3,5 et l'Europe 13. L'Amérique du Sud reste à 4,5, alors que le Brésil est qualifié d'office, en tant que pays hôte du tournoi.

Le comité d'éthique étudiera le cas Bin Hammam les 22 et 23 juillet

Le comité d'éthique de la Fédération internationale de football (Fifa), étudiera les 22 et 23 juillet le dossier du président de la Confédération asiatique (AFC), Mohamed Bin Hammam, suspendu le temps d'une enquête sur une corruption présumée pendant la campagne à l'élection présidentielle de la Fifa, a indiqué mercredi l'instance mondiale. Les dossiers de deux responsables du football caribéen, Debbie Minguell et Jason Sylvester, personnages moins en vue que Bin Hammam, également soupçonnés dans cette affaire, seront également

examinés à ces dates. Ces trois personnes ont reçu les rapports des enquêtes internes menées par le comité d'éthique depuis le 29 mai, date de la dernière tenue du comité d'éthique, et sont invitées à faire parvenir leur position par écrit avant le 22 juillet. Les trois responsables seront entendus le 22 juillet. Ils ont la possibilité, tout comme le comité d'éthique, de faire appel à des témoins, avant que le comité d'éthique ne délibère le 23 juillet. Bin Hammam est soupçonné d'avoir voulu acheter des voix (dans le cadre d'une réunion de la

Confédération du football caribéen début mai, d'où la présence de MM. Minguell et Sylvester parmi les accusés quand il était candidat à l'élection présidentielle de la Fifa contre le président sortant Joseph Blatter. Bin Hammam avait retiré sa candidature avant d'être frappé de suspension le temps de l'enquête interne par le comité d'éthique de la Fifa. Blatter, seul candidat, avait été finalement réélu pour un quatrième et dernier mandat de quatre ans le 1er juin, dans un climat pesant de suspicions avec toutes ces affaires.

Puel réclame 5 millions d'euros



L'ancien entraîneur de l'Olympique Lyonnais, Claude Puel, a réclamé hier devant les prud'hommes 5 millions d'euros au club rhodanien. Sur ces 5 millions d'euros, 3,3 millions sont réclamés au titre des salaires restant dus, et 1,3 million au titre des dommages et intérêts contractuels, le reste portant sur des congés payés et le salaire du mois de juin. «Nous sommes très sereins sur ce que jugera le moment venu la juridiction sur la faute grave», a indiqué l'avocat de l'OL, Me Joseph Aguera.

Le Portugais Fabio Coentrao signe au Real Madrid

Le défenseur international portugais Fabio Coentrao, s'est engagé pour six ans contre 30 millions d'euros, a annoncé mardi le club madrilène sur son site officiel. Le latéral gauche de Benfica, qui a rejoint la capitale espagnole au début de la semaine a passé la traditionnelle visite médicale avec le staff médical du vice-champion d'Espagne. Agé de 23 ans, Fabio Coentrao est la cinquième recrue de l'été au Real, après José Maria Callejon, Nuri Sahin, Hamit Altintop et Raphaël Varane.

Aliadière signe pour un an à Lorient

L'attaquant français Jérémie Aliadière s'est engagé mardi avec le FC Lorient, pour une saison, a-t-on appris auprès du club morbihannais.

Aliadière, parti très tôt en Angleterre à Arsenal auprès d'Arsène Wenger, possède également dans son contrat une option pour trois saisons supplémentaires. Formé à l'INF Clairefontaine, Aliadière, 28 ans, compte 161 matches pour 23 buts en Angleterre. Il n'a cependant jamais réussi à confirmer entièrement les espoirs placés en lui. Outre Arsenal, il a porté les couleurs de West Ham, Wolverhampton et Middlesbrough en Angleterre, ainsi que celles du Celtic Glasgow pendant deux mois. Aliadière, ancien international Espoirs, va donc connaître avec Lorient sa première équipe professionnelle en France.

Julio Alves à l'Atletico



Frère de l'international portugais Bruno Alves, qui évolue au Zénith, Julio Alves va rejoindre l'Atletico. Le milieu des Espoirs portugais jouait à Rio Ave et va coûter 2,5 millions d'euros selon l'agence de presse portugaise Lusa. Prêté la saison passée à Ribeirao, le joueur de 20 ans va disputer le Mondial de sa catégorie cet été.

Valence s'offre Pablo Piatti

Pablo Piatti quitte Almeria. Le milieu offensif international argentin de 22 ans signe pour cinq ans à Valence. Formé à l'Estudiantes La Plata, le meneur de poche (1m63) a été acheté 7,5 millions d'euros. Le joueur qui a participé à 101 matches depuis son arrivée à Almeria sera présenté vendredi.

L'ASSE veut Mollo

Saint-Etienne s'intéresse à Yohan Mollo. Prêté la saison passée par Monaco à Caen, le joueur de 21 ans pourrait compenser le départ de Payet chez les Verts. Sous contrat jusqu'en 2013, l'international Espoirs français serait séduit par le projet stéphanois alors qu'il n'excluait pas de rester en D2 avec l'ASM il y a quelques jours. Lille, qui va perdre Gervinho (Arsenal) suivrait également Mollo.



L'ÉCRIVAIN IAN SOLIANE EN RÉSIDENCE D'ÉCRITURE À DAR ABDELLATIF

Un projet littéraire en cours

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) accueille depuis le 1er juin et jusqu'au 14 de ce mois, en résidence d'écriture à Dar Abdellatif, l'écrivain Ian Soliane, né en 1966 à Orléans (France), d'une mère française et d'un père américain qui l'abandonne avec sa mère, laquelle se remariera cinq ans plus tard.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'enfance de Ian Soliane, chargée de graves traumatismes, est au cœur de son écriture littéraire, comme l'illustreront ses ouvrages qui ont connu un succès considérable : *La Saigne* (2000), *Solange ou l'école de l'os* (2002), *Le Crayon de Papa* (2004), *Pater Laius* (2008), *J'ai empaillé Michael Myers* (2008)...

Parallèlement au roman, Ian Soliane, fasciné par le quatrième art, a abandonné ses études universitaires pour s'inscrire au Cours Florent de Paris, l'une des plus prestigieuses écoles européennes d'interprétation théâtrale. Mais c'est avec l'écriture encore qu'il investit le théâtre et son premier texte dramaturgique, *Le Métèque* (2001), est acheté par radio France Culture



et La Comédie Française pour une adaptation radiophonique. Le deuxième, intitulé *Bamako-Paris* (2010), sera monté sur plusieurs scènes de France ainsi qu'à Prague en 2011. Un évènement marquera sa vie : la recherche de son père biologique qu'il finit par retrouver et rencontrer aux USA, en découvrant qu'il est d'origine américaine. L'univers de Ian Soliane est celui de son expérience de vie mais aussi de ses visions du monde et de ses rêves. C'est aussi le lieu d'une remise en cause permanente des idées reçues. Son nom d'auteur, Soliane, est la contraction des prénoms de sa sœur (Solange) et de sa mère (Marianne), montrant bien le caractère fortement autobiographique et intime, de son

inspiration littéraire.

Au cours de cette résidence d'écriture à Alger, l'auteur compte enrichir un projet littéraire déjà entamé, toujours aussi étonnant que ses précédents écrits. Ce texte, *Collusion*, commence avec le match Allemagne-Autriche le 25 juin 1982, à Molinon (Espagne), quand les deux équipes décident de se «passer la balle» pour assurer leur qualification au 2e tour de la Coupe du monde et empêcher honteusement l'Algérie d'y accéder. Un personnage, Zahid, ancien combattant de la guerre de Libération et de la guerre d'Octobre en 1976, sert de fil conducteur à l'auteur.

Apprécié pour sa «force narrative», Ian Soliane, selon un critique littéraire, occupe une «place singulière et essentielle dans la littérature française contemporaine». Comme beaucoup d'écrivains dans le monde l'écriture pour lui a été une découverte «*J'ai découvert l'écriture par une femme et le jour où j'ai compris qu'elle m'avait écrit quelque chose et qu'on pouvait s'exprimer soi-même, cela m'a bien plu et j'ai donc essayé. Ce qui en est d'abord ressorti, comme pour tout le monde, c'est l'enfance. Cela n'a rien d'original, mais cela a été pour moi une thérapie par rapport à l'enfance, puisque trois pages dans La Saigne narrent le viol à répétitions que j'ai subi pendant mon enfance. Voilà le sens que je mets dans mon écriture. Je n'ai pas d'autre ambition qu'égotiste et égocentrique*», avoue-t-il dans l'une de ses interviews. **K. H.**

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Mami fait un tabac et reconquiert son public

Le prince du raï cheb Mami a admirablement reconquis, lundi soir, son public venu massivement assisté à la première soirée de la 33e édition du Festival international de Timgad (Batna).

Le concert inaugural, qui a coïncidé avec la célébration du 49e anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse, a été marqué par un moment de forte émotion lorsqu'à minuit sonnante, la musique cessa et le public se dressa dans un élan collectif pour entonner d'une seule voix l'hymne national suivi du chant patriotique *Min djibalina talaa sawt el ahrar* (De nos montagnes a jailli la voix des Hommes libres).

Beaucoup de spectateurs n'ont pu alors retenir leurs larmes dans une ambiance rehaussée par des feux d'artifices illuminant de mille couleurs le ciel de Thamughadi (Timgad). L'apparition sur scène du prince du raï a enflammé le



public qui a dansé sur les chansons vieilles et récentes de l'artiste de Saïda dont *Dertouha biya*, *Bladi hiya el*

Djazair, *Adouha aliya el boulistia*, *Fatma Fatma* et bien d'autres succès. Mami entré en communion rapide avec son public n'a pas hésité à satisfaire les vœux de l'assistance de chanter et rechanter ses meilleurs tubes. En dépit de la présence marquante de Mami, la première soirée du Festival international de Timgad a été une mosaïque de sonorités algériennes diverses avec Massi (genre kabyle), Dadi et Refaa (chaoui), Mohamed Lamari (algérois), Mohamed Laaraf (bédoui). De l'avis des habitués du Festival dont de nombreux émigrés, cette ouverture est la plus réussie de toutes les précédentes de Timgad. La présence du public, venu pour l'essentiel en familles, a été comme à l'accoutumée particulièrement nombreuse et la ville de Timgad qui s'est faite belle pour la circonstance est restée éveillée jusqu'aux premières lueurs du jour.

APS

FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE SCOLAIRE DE MOSTAGANEM

TOMBER DE RIDEAU

La 18e édition du Festival national de théâtre scolaire a pris fin mardi à Mostaganem, après quatre journées de compétitions donnant lieu à la remise des prix aux jeunes troupes lauréates. La première place du cycle "Lycée" est revenue à la wilaya de Tizi-Ouzou, grâce à la prestation de la pièce de théâtre *Yamna*, tandis que le deuxième prix a été attribué à la wilaya de Batna qui a participé avec un spectacle intitulé *Mawt batiaa* (mort lente). Le troisième prix a été décerné à la wilaya de Mascara pour la pièce *Tariq Jahim* (la route de l'enfer).

Concernant le "cycle Moyen", le premier prix a été attribué au CEM Briki-Brahim de la wilaya de M'sila, alors que le deuxième et le troisième prix sont revenus, respectivement, à la sélection de la Direction de l'éducation de Tlemcen et au CEM Fadel-Lakhdar de la wilaya de Oum El-Bouaghi. Dans la catégorie "cycle Primaire", le premier prix a été obtenu par la wilaya de Tarf pour sa présentation théâtrale *Tayât el asdiqa* (La prairie des amis), suivie par la wilaya de Jijel pour *Zaman Mahfouf bil makhatir* (un moment de risques), alors que le troisième prix est

revenue à la wilaya de Nâama pour la pièce *Oum Echouhada* (la mère des martyrs). Le jury a décerné également les prix des meilleurs interprètes masculins et féminins pour les trois cycles scolaires, de la meilleure interprétation collective, et le prix du talent prometteur au cycle primaire. Tenue en présence des autorités à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki, la cérémonie de clôture a été marquée par la présentation d'une opérette intitulée *L'histoire du pays*, interprétée par la troupe Mesrah el Bahr de la commune de Stidia

FESTIVAL ARABO-AFRICAIN DE DANSES FOLKLORIQUES 17 pays africains pour le plaisir des yeux

Des troupes de 17 pays africains et arabes prennent part au 6e Festival arabo-africain de danses folkloriques dont le coup d'envoi a été donné mardi à Tizi-Ouzou. "Notre tâche principale est de satisfaire les différents goûts du public qui ne manquera pas d'affluer quotidiennement sur la totalité des sites sélectionnés pour abriter les activités liées à ce festival", a indiqué le directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'ouverture de cette manifestation culturelle.

Outre le stade communal Oukil-Ramdane du chef-lieu de wilaya, 14 autres sites disséminés à travers les grandes villes de Tizi-Ouzou, dont les sièges des communes côtières notamment, ont été sélectionnés pour abriter les différents spectacles, a ajouté El Hadi Ould Ali, précisant que le public de la wilaya de Boumerdès sera associé, cette année, aux festivités de cette 6e édition, "puisque de nombreux spectacles sont programmés au niveau de cette wilaya".

Le Festival, qui s'étendra jusqu'au 10 juillet, permettra la programmation, durant deux heures pour chaque soirée, d'une moyenne de 4 à 5 spectacles de danses folkloriques, suivis de chants algériens et arabo-africains d'une heure environ, a indiqué le même responsable, précisant que ces spectacles "seront assurés par 17 troupes folkloriques étrangères et 9 troupes nationales".

Parallèlement, le programme de cette manifestation englobera 11 communications déclinées sous le thème "La danse et le public", dont l'animation sera assurée par des chercheurs, des anthropologues et des universitaires.

Le coup d'envoi de ce festival a été marqué par l'inauguration de plusieurs expositions sur des thèmes divers liés, entre autres, aux instruments de musique traditionnelle utilisés par les troupes de danse africaines, parallèlement à l'installation d'une tente mettant en exergue les richesses du patrimoine culturel de la wilaya de Tamanrasset. Une exposition-vente de produits de l'artisanat de la République de Mauritanie a été ouverte à cette occasion.

APS

(Mostaganem), retraçant les différentes périodes historiques du pays. Ce festival, organisé par le ministère de l'Éducation en coordination avec la direction de wilaya du secteur, a vu la participation de 33 troupes théâtrales issues de 31 wilayas du pays. Les spectacles en compétition ont été présentés à la maison de la culture et à la salle des fêtes de la commune côtière de Stidia, à raison de 13 représentations par jour. Des visites de sites et monuments historiques et des sorties en mer ont été organisées au profit des hôtes de la ville de Mostaganem. **APS**



ACCUSÉ

levez-vous !



DRAME PASSIONNEL

Quand un «fou» se marie...

PAR KAMEL AZIOUALI

Résumé de la 1re partie :
Dahbia et Makhlouf veulent marier leur troisième fils, âgé de 30 ans et quelque peu déséquilibré mental. Karim, un des fils du vieux couple, propose de cacher l'état de santé de son frère lorsque le moment de demander la main d'une fille sera arrivé. Makhlouf, le vieux père, regarda son deuxième fils un bon moment avec des yeux étonnés. Il venait de découvrir ce jour-là que du point de vue comportemental, Karim ressemblait beaucoup plus à sa mère qu'à lui.

- A quel type de mensonge penses-tu, Karim.

- Euh... père... il y a une idée qui me vient à l'esprit, mais j'ai peur d'en parler parce que tu risques d'être déçu. C'est une idée qui ne correspond pas à ta façon de voir les choses. Tu es si honnête, si juste, si droit...

Dahbia s'écria :

- Allez, vas-y parle, Karim ! Au diable l'honnêteté et la droiture si elles ne permettent pas de venir à bout de nos problèmes ! Si elles n'arrivent pas à guérir ton frère.

- Euh... ta mère a raison, Karim, abdiqua le vieux Makhlouf. Fais-nous part de ton idée.

- Euh... voilà : mon idée est que le jour où l'on demandera la main d'une fille, c'est moi qui viendrai avec vous à la place de Hamid...

Le vieux père se frappa le front et s'écria :

- Oh ! Mon Dieu ! Non... non... je ne suis pas d'accord... C'est le pire des mensonges que l'on puisse proférer. Omar sourit et intervint :

- Père, calme-toi... je crois que Karim a raison... Son mensonge est énorme mais je crois que personne ne s'en apercevra parce que tout simplement lui et Hamid se ressemblent beaucoup. Même taille, même corpulence, même aspect physique... Ils se ressemblent tellement qu'on pourrait les prendre pour des jumeaux. Si Hamid enlève ses lunettes de vue et s'il noircit les touffes de cheveux sur ses tempes... la ressemblance sera parfaite. Et puis comme entre le jour de la demande en mariage et le jour du mariage proprement dit, quelques mois se seront écoulés, je suis certain que ni la fille ni ses parents ne s'apercevront de notre petit subterfuge.

Le mariage a lieu quelques mois plus



tard sans que Nadia, la mariée, et sa famille ne s'aperçoivent de quoi que ce soit. Hamid malgré toutes les explications que lui avaient données ses amis d'enfance ne parvint pas à consommer le mariage. Hormis ce détail, il se comporta presque normalement durant les quelques jours qui avaient suivi le mariage. A tel point que sa famille avait cru qu'il commençait à guérir. Mais progressivement ses comportements excentriques le reprurent. Sa femme, contre toute attente, le supporta parce qu'il avait de temps en temps des moments de lucidité. Et puis Dahbia lui avait expliqué que son fils avait été victime du mauvais œil et que bientôt il guérirait. En réalité, Nadia se sentait bien au milieu de sa belle-famille où l'on mangeait de la viande tous les jours ! Rien à voir avec les privations dont elle avait de tout temps souffert au sein de sa famille. Quelques mois s'écoulèrent et Hamid n'avait toujours pas accompli son devoir d'époux, occupé qu'il

était à siffler en admirant les montagnes ou à miauler au milieu de la nuit pour faire fuir les rats des champs qui pourraient avoir la mauvaise idée de vouloir entrer à la maison. Nadia commençait à se sentir mal à l'aise et commença à se demander ce qu'elle faisait dans cette maison avec un fou. Et puis, vint le jour où la femme de Karim s'en alla passer quelques jours chez ses parents qui préparaient les fiançailles d'une de ses sœurs. Nadia et Karim s'entendaient très bien, mais ce jour-là, lorsqu'ils se rencontrèrent par hasard dans le grand jardin de la villa où se côtoyaient les orangers, les poiriers et les pommiers, Nadia regarda son beau-frère droit dans les yeux et lui demanda :

- Je peux te poser une question, Karim ? et tu dois me jurer que tu me diras la vérité. Nadia était si belle que Karim se disait parfois que c'était un crime de l'avoir mariée à Hamid.

- Je te répondrai franchement, Nadia...

(2^e partie et fin)

je te le jure...

- Lors de la demande en mariage, il y a sept mois, n'est-ce pas toi qui es venu avec tes parents et tu t'es fait passer pour Hamid ? En guise de réponse, Karim baisa la tête.

- Pourquoi m'avez-vous trompée ?

- Je pensais qu'en se mariant, Hamid redeviendrait normal...

- Toi et ta famille, ne pouvez-vous pas imaginer à quel point je suis malheureuse !

- Que puis-je faire pour toi pour me racheter, pour réparer ma faute ? La réponse était simple et horrible en même temps.

Cette nuit-là Pendant que Hamid sifflait et miaulait dans sa chambre, Nadia se rendit chez Karim au second étage de la villa, et passa une bonne partie de la nuit avec lui. Ensuite, ce fut l'engrenage : il ne se passa pas une seule journée sans que les deux amants ne se retrouvent. Quand l'épouse et les enfants de Karim furent revenus, les deux amants se retrouvaient dans les bois ou dans une vieille cabane, à deux cents mètres de la villa, où le vieux Makhlouf entreposait ses outils de jardinage. Le temps passa jusqu'au jour où l'épouse de Karim finit par surprendre les deux amants. Elle comprit en même temps que le père de la fillette que Nadia avait mise au monde n'était pas Hamid mais son frère aîné ! Son mari à elle ! L'épouse de Karim n'hésita pas un seul instant à déposer plainte. L'affaire atterrit au tribunal deTizi-Ouzou. Karim nia que la fillette soit de lui. Pour se disculper, il accusa Nadia d'avoir d'autres amants. Finalement, Karim fut condamné à un an de prison ferme et Nadia à 3 ans de prison ferme. Quant aux vieux parents, la justice ne les a pas inquiétés... Mais ils doivent être en train de subir la souffrance qu'impose le remords en pareilles circonstances.

K. A. (fin)

MEURTRE CRAPULEUX

Tué parce qu'il a regardé un... balcon !

Qu'on se le dise : regarder la fenêtre d'autrui peut s'avérer dangereux. voire mortel ! Pour ses voisins, ses collègues et ses amis, Djaâfar, la trentaine, était quelqu'un d'affable et de serviable. Jamais personne ne l'avait entendu élever la voix ou prononcer des mots déplacés contre qui que ce soit même quand il était adolescent. Tous ceux qui le connaissaient le présentaient comme un ange. Comme quelqu'un qui ignore les médisances et les disputes. Les jours de semaine, il sortait le matin pour se rendre à son travail pour ne revenir chez lui qu'au coucher de soleil. Les jours où il ne travaillait pas, on le voyait se diriger vers la plage avec une canne à pêche. Il attrapait souvent de petits poissons. Quand il n'avait rien attrapé, il achetait une ou deux pièces à un poissonnier et rentrait à la maison fièrement comme si c'était lui qui les avait pêchées. Un jour qu'il revenait des son travail aux environs de 18h, on le trouva inanimé, baignant dans une mare de sang. C'était en 2005. Il fut transporté à l'hôpital de Boumerdès mais avant d'y arriver il rendit l'âme.

La nouvelle de la mort de Djaâfar avait ébranlé le quartier où il habitait et ceux du voisinage. Mais qui pouvait être tellement monstrueux au point de tuer un homme comme Djaâfar, incapable de faire du mal à une mouche ? Après quelques semaines d'investigations, on arrêta, Bélaïd, un de

ses voisins. C'était un homme d'une quarantaine d'années connu comme étant un spécialiste dans l'art de créer des histoires et de se disputer pour la moindre des futilités. Il fut interrogé et finit par avouer son crime.

- Oui, je l'ai tué ! ça lui apprendra à lorgner toujours vers mon balcon !

Tout le monde n'arrête pas de répéter qu'il est bon et gentil mais moi je dis que ce type cachait bien son jeu. Tous les jours, en passant devant l'immeuble où j'habite, il fixe son regard de rapace sur mon balcon !

Je n'aime pas les gens qui regardent les balcons !

Le plus terrifiant dans les aveux de Bélaïd, c'est qu'il déclara n'avoir aucun regret et qu'il était convaincu d'avoir fait ce qu'il fallait ! Après une autre enquête minutieuse, en vue de trouver un autre mobile du crime, les enquêteurs ne trouvèrent rien d'autre.

Le brave Djaâfar n'avait rien fait de mal... Il avait juste regardé de temps en temps en direction du balcon de son voisin. Le dossier de cette affaire a été classé la semaine dernière par la cour de Boumerdès.

Bélaïd avait été dans un premier temps, condamné à mort avant que cette peine ne se transforme en incarcération : 20 ans de prison ferme.

K. A.

Lady Gaga : son compte YouTube fermé à cause de Nagui...

Les fans de Lady Gaga doivent être désespérés ! La chaîne officiel YouTube de la star a été fermée. Toutes les vidéos diffusées sur le compte ont soudainement disparu... et c'est l'émission musicale de Nagui, Taratata, qui serait à l'origine du drame !

"Le compte YouTube «ladygagaofficial» a été clôturé, car nous avons reçu, à plusieurs reprises, des notifications de tiers nous informant que plusieurs personnes, dont les suivantes, ont déposé une réclamation pour atteinte aux droits d'auteur : Air Production" lit-on désormais sur la chaîne officielle de Lady Gaga du site de partage de vidéos. Plus aucune des vidéos publiées par la star ne sont disponibles. Même les épisodes de sa web-série GagaVision ont disparu ! L'auteur de ce crime ? Il s'agit de Nagui ! Ou plutôt de sa société, qui produit l'émission Taratata. D'après le site Social Times, les images du dernier passage de Lady Gaga sur le plateau de Nagui ont été publiées sur le compte YouTube de la star, sans que la société Air Production n'ait donné son autorisation. Résultat ? Nagui aurait réclamé la suppression des vidéos, et entraîné la fermeture du compte ! Une réaction plutôt étrange alors que ces images auraient pu offrir à Taratata une publicité de rêve partout dans le monde ! Reste aujourd'hui à savoir si le compte officiel de Lady Gaga sera à nouveau accessible un jour... En attendant, les vidéos de la star sont toujours disponibles sur une chaîne YouTube : Lady Gaga VEVO.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1865 Première femme pendue aux États-Unis

Mary Elizabeth Eugenia Jenkins Surratt, né en mai ou juin 1823 à Waterloo, est une tenancière de taverne et de pension américaine, impliquée dans la conspiration, menée par John Wilkes Booth, qui déboucha sur l'assassinat du président Abraham Lincoln, le 14 avril 1865. Reconnue coupable d'avoir participé au complot pour assassiner le président Lincoln, Mary Surratt est la première femme à subir la peine de mort par pendaison aux États-Unis. Il sera révélé plus tard qu'elle ne savait rien du complot.

1937 Début de la guerre sino-japonaise

Les troupes japonaises, qui stationnent dans la région de Pékin et Tien-Tsin, ont pris l'habitude de faire des manœuvres à proximité du célèbre pont Marco Polo. En ce jour une division chinoise ouvre le feu sur les soldats japonais. Le lendemain, les Japonais déclenchent les hostilités. Le 9, Tchang Kai-chek envoie quatre divisions et des avions en Chine du Nord. Les jours suivants, les Japonais marchent vers le Sud et investissent Shanghai. L'occupation prend fin avec la reddition du Japon en 1945.

1944 Assassinat de Georges Mandel

Opposé au gouvernement de Vichy, Louis Georges Mandel est démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur qu'il n'occupe que depuis le 5 juin 1940. Il gagne le Maroc à bord du Massilia pour continuer le combat et entrer en contact avec le gouvernement britannique. Il est arrêté, ramené en France et interné par le gouvernement de Vichy qui le remet aux Allemands, en novembre 1942. Des miliciens le fusillent, en ce 7 juillet, dans la forêt de Fontainebleau.

1952 Le Ruban bleu pour le «United States»

Le paquebot United States s'empare du Ruban bleu en traversant l'Atlantique en 3 jours 10 heures et 40 minutes. Les États-Unis avec ce paquebot détiennent le ruban bleu dans les deux sens depuis 1952. Il faut dire que l'arrivée de l'avion a relégué au second rang les paquebots. Le Ruban bleu, en anglais Blue Riband, a été créé par les compagnies de navigation transatlantique l'année 1860, en raison des opportunités de publicité ainsi offertes au propriétaire du navire le plus rapide. La Cunard Line et la White Star se sont livrés à de grandes courses pour l'obtention du Ruban bleu, pas toujours réussies par exemple le Titanic.

1958 L'Alaska devient le 49^e État des USA

Comme l'État d'Hawaii, l'Alaska est séparé du bloc géographique principal formé par les États-Unis et se situe au nord-ouest du Canada. Bordé par l'océan Arctique au Nord et la mer de Béring et l'océan Pacifique au Sud, ce territoire est

distinct de l'Asie par le détroit de Béring.

1983 Samantha Smith, invitée par le gouvernement de l'Union soviétique

Samantha Smith reçut au cours de sa vie le surnom de «Plus jeune ambassadrice d'Amérique» aux États-Unis, et celui d'«ambassadrice de bonne volonté» en Union soviétique. Samantha doit sa célébrité dans ces deux pays et de par le monde à une lettre qu'elle a écrite à Iouri Andropov, le secrétaire-général du PCUS : ce dernier lui fit parvenir une réponse contenant une invitation personnelle à visiter l'Union soviétique, que Samantha accepta. Entourée d'une grande attention médiatique, l'écolière s'occupa ensuite de promouvoir la paix dans quelques autres pays, avant d'écrire un livre et de se lancer dans une série télévisée. Samantha perdit la vie en 1985 dans un accident d'avion.

2005 Attentats à Londres

Une série d'attentats revendiqués par un groupe islamiste jusqu'ici inconnu se réclamant du réseau terroriste Al-Qaïda font 56 morts et près de 700 blessés à Londres dans le métro et un autobus, une «série d'attaques terroristes» destinées à «coïncider» avec le G8 de Gleneagles (Écosse), selon le Premier ministre Tony Blair.

2005 Assassinat de Ihab al-Chérif

Les appels des plus hautes autorités de l'islam sunnite n'y ont rien fait, Ihab al-Chérif, l'ambassadeur désigné d'Égypte en Irak, est exécuté par ses ravisseurs, liés au réseau al-Qaïda, il s'agit du premier diplomate enlevé, puis tué, en Irak, depuis la chute du régime de Saddam Hussein en 2003 et la vague d'enlèvements qui a suivi.

2007 Mariage de 3.000 couples

Bien de couples ont choisi la date symbolique du 07/07/07 pour s'unir, pour le meilleur et le pire, à Las Vegas, la capitale mondiale des unions express et du jeu, quelque 3.000 candidats au mariage en ont profité pour se marier, ils espèrent que les chiffres 07/07/07, réputés porter chance, leur assureront une vie de bonheur conjugal.

2009 Michael Jackson reçoit l'hommage planétaire de ses fans

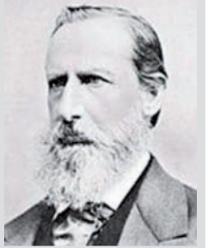
Les adieux planétaires à Michael Jackson, célébrés à Los Angeles et suivis en direct par des centaines de millions de fans, voyaient se succéder, devant son cercueil et un public ému et conquis, des témoignages de proches et l'hommage musical d'un parterre de stars.



LE CARNET DU MIDI

1890 L'INVENTEUR DE LA FARINE LACTÉE

Henri Nestlé est un pharmacien et industriel suisse d'origine allemande. Il est le fondateur de l'entreprise agro-alimentaire Nestlé. Il effectue un apprentissage de pharmacien dans une officine de la ville. Durant ses études, il a des contacts avec l'opposition et il est exposé à des représailles. Pour fuir la répression, il s'exile en 1843 pour s'installer à Vevey en Suisse, où il travaille d'abord comme pharmacien. En 1843, grâce au soutien financier de son patron et de sa famille, il achète un moulin et la distillerie attenante. Il y aménage une petite usine chimique dans laquelle il essaye de fabriquer du vinaigre, de la farine d'os, de la liqueur et de l'huile. Son entreprise prospère grâce à la production de gaz combustible liquéfié. À la suite de difficultés financières, notamment dues au fait que le gaz de houille avait remplacé le gaz liquéfié pour l'éclairage public, Henri Nestlé se lance dans la production industrielle d'un aliment pour nourrissons à base de lait, de sucre et de farine de blé. Il invente alors la Farine Lactée Henri Nestlé. Celle-ci fait ses preuves en sauvant un enfant allergique aux produits lactés. Cette farine lactée est commercialisée dès 1867. Elle est récompensée par une médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris, en 1872. La farine Nestlé conquiert alors l'Europe et les États-Unis. Il décède ce jour dans un des cantons de Suisse.



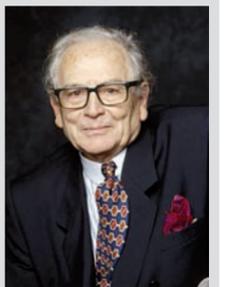
1920 UNE EXISTENCE EXOTIQUE



Yul Brynner né ce jour à Vladivostok était un acteur américain d'origine suisse, mongole et russe. La famille quitte la Chine et s'installe à Paris pour y gagner sa vie, Yul Brynner joue de la guitare dans des clubs de nuit. Dès 1941, il part pour les États-Unis afin d'étudier le théâtre avec Michael Tchekhov. Il commence alors à se produire à Broadway sous le nom de Youl Bryner. Il fait ses débuts au cinéma en 1949. À partir de 1951, il se rend célèbre en interprétant le Roi de Siam, rôle pour lequel il se rase le crâne. Cette comédie musicale fut transposée au cinéma. Pour cette prestation, celui qui se fait désormais connaître sous le nom de Yul Brynner remporte l'Oscar du meilleur acteur. Parfaitement francophone il se doublait généralement lui-même dans les versions francophones de ses films. Au milieu des années 80, Yul Brynner apprend qu'il est atteint d'un cancer du poumon dû à sa consommation excessive de tabac (cinq paquets par jour). Il décide alors de tourner dans un court-métrage publicitaire très poignant contre les risques du tabac : spot qui ne sera diffusé qu'après sa mort. Il décède le 10 octobre 1985 à New York, à l'âge de soixante-cinq ans.

1922 UN HOMME D'ART

Pierre (Pietro) Cardin est un couturier et homme d'affaires italien naturalisé français, né ce jour à Sant'Andrea di Barbarana, en Italie. C'est une personnalité, une marque incontournable dans la mode des quarante dernières années, tantôt couturier visionnaire, tantôt homme d'affaires invétéré. Sa fortune est estimée à 310 millions d'euros en 2009. En 1936, Pierre Cardin commence son apprentissage à l'âge de quatorze ans chez un tailleur à Saint-Étienne. Il monte enfin à Paris. En 1945, il débute chez Paquin puis il entre chez Schiaparelli. Premier tailleur de la maison Christian Dior lors de son ouverture en 1947. Pierre Cardin, en 1957, est le premier grand couturier à imaginer le concept de prêt-à-porter, qu'il veut faire descendre dans la rue. Homme d'affaires, gastronome et amoureux de l'art, il devient, en 1981, le propriétaire du restaurant Maxim's de Paris, célèbre restaurant Belle Époque, temple de l'Art nouveau. Il en développe la marque dans le monde entier. Les plus grands musées du monde organisent des expositions sur les créations de mode et de design de Pierre Cardin. Il sera aussi le premier couturier à être élu membre de l'Académie des Beaux Arts à Paris.



1940 UN DES GARÇONS DANS «LE VENT»



Richard Starkey MBE, né ce jour à Liverpool connu sous le nom de Ringo Starr, est un musicien, chanteur, auteur-compositeur et acteur britannique, ainsi que le batteur des Beatles de 1962 à 1970. En 1957, alors que Liverpool connaît un fort engouement pour la musique skiffle, il entre comme batteur dans son premier groupe, puis rejoint en 1959 Rory Storm and The Hurricanes, avec lesquels il gagne une certaine expérience de la scène. En 1962, il est finalement appelé par les Beatles pour remplacer Pete Best et démarrer avec eux la carrière discographique qui les mène à une des plus importantes réussites artistiques et commerciales de l'histoire de la musique populaire. Dans les films des Beatles, il montre également un certain talent d'acteur. Après la séparation des Beatles en 1970, il se lance dans une carrière solo en enregistrant plusieurs albums. Alors que Ringo Starr a été le premier à reconnaître ses limites techniques en tant que batteur des Beatles, son apport à leur musique a toujours reçu les honneurs de beaucoup de ses prestigieux pairs. Comme les autres Beatles, Ringo Starr fait ses débuts au cinéma en 1964 avec le film A Hard Day's Night. Dès 1965, Ringo Starr, comme les trois autres Beatles, est fait membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Le 8 février 2010, Starr reçoit de plus, après Lennon et Harrison, son étoile sur le Hollywood Walk of Fame, près du Capitol Records Building.

SURPOIDS

7 conseils pour perdre du poids

Nous sommes nombreux à vouloir perdre un peu de poids. Il n'existe pas de solution miracle pour maigrir, mais des conseils avisés à adopter sur le long terme. Voici 7 conseils, bons pour la ligne et bons pour la santé.

1) Prenez le temps de mastiquer

Plus vous mangez lentement, plus vous aurez une impression de satiété durable. Inversement, lorsque l'on mange trop vite, notre cerveau gère mal des messages de satiété. Résultat, vous mangez plus. Vous devez donc prendre le temps de déguster, et surtout de mastiquer longuement.

2) Maigrissez en limitant les graisses

Débarassez-vous de vos huiles de tournesol et d'arachide, de votre margarine et du beurre. Ne gardez que l'huile d'olive, de colza et de noix car elles sont meilleures pour la santé. Mais employez-les avec modération.

3) Prévoyez des fruits, des légumes et des féculents à chaque repas

Les fruits, les légumes et les féculents sont tous des aliments santé qu'il faut consommer à chaque repas. En plus d'apporter des vitamines et des fibres, ils sont rassasiants.

4) Ne mangez pas plus d'une portion de protéine animale par jour

Les protéines animales sont principalement apportées par les viandes, poissons et œufs, aliments également riches en acides gras saturés. Vous devez donc veiller à ne manger qu'une fois par jour de la viande, des œufs ou du poisson. Parallèlement, veillez à manger moins de viandes rouges, en privilégiant les viandes blanches notamment et le poisson, lequel doit figurer dans vos menus au moins deux fois par semaine.

5) Ne culpabilisez pas

Il nous arrive tous de craquer pour une pâtisserie, une raclette, un hamburger-frites... C'est humain et ce n'est pas grave. L'important est de ne pas laisser tomber vos résolutions. Reprenez simplement vos bonnes habitudes alimentaires dès le repas suivant.

6) Ne faites jamais vos courses le ventre vide !

Si vous avez faim, vous allez acheter plus et davantage d'aliments caloriques. Si nécessaire, mangez un fruit ou un yaourt avant d'attraper votre chariot.

7) Pratiquez une activité physique régulière

L'important n'est pas forcément la performance, mais la régularité. Deux séances de sport par semaine est un minimum, à compléter avec les activités quotidiennes : ménage, jardinage, petits trajets à pied, montées des escaliers, etc.

AUTOMOBILISTE AU VOLANT

Attention à la somnolence et à la fatigue

À la veille des grands départs, petite piqûre de rappel sur les risques de somnolence au volant et quelques conseils pratiques pour que la fatigue ou la somnolence ne vous gâche pas les vacances...

Lalcool et la vitesse sont les deux premiers facteurs de risque d'accidents de la route loin devant la fatigue ou la somnolence. Mais si la somnolence au volant est impliquée dans 2,8% des accidents mortels, il faut savoir qu'elle est en cause dans 1 accident mortel sur 3 sur autoroute (devant l'alcool : 1 sur 6 et la vitesse : 1 sur 10)...

Qui est à risque de somnolence ?

Nous pouvons tous être victime de somnolence au volant, tout simplement après une nuit de sommeil trop courte (le risque d'accident est multiplié par 3 après une nuit de moins de 5 heures), une condition physique altérée ou lors des longs trajets. Mais certaines personnes présentent un risque accru de somnolence :

De nombreux médicaments ont pour effet secondaire de favoriser la somnolence. C'est le cas notamment des psychotropes, des benzodiazépines et de certains antidouleurs. Mais fiez-vous au pictogramme qui figure sur la boîte : une voiture dans un triangle rouge indique un risque pour la conduite. N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin, lequel peut modifier votre traitement si nécessaire.

Le syndrome d'apnées du sommeil se caractérise par de multiples arrêts respiratoires durant le sommeil. Cette affection augmente le risque cardiovasculaire, mais altère également la qualité du sommeil. C'est ainsi que les personnes atteintes de syndrome d'apnées du sommeil souffrent de fatigue et de somnolence durant la journée. Il faut absolument en tenir compte si



l'on souhaite prendre le volant !

Des personnes présentent un syndrome d'apnées du sommeil, mais tous ne sont pas diagnostiqués. Si vous ronflez ou si votre conjoint vous fait la réflexion, si vous vous réveillez le matin encore fatigué, si vous êtes somnolent durant la journée, consultez votre médecin, il peut s'agir d'un syndrome d'apnées du sommeil.

Comment ne pas vous endormir au volant ?

Évitez les horaires les plus à risques : entre 2h et 5h et entre 13h et 16h.

Avant un long trajet, faites le plein de sommeil plusieurs jours de suite.

Évitez l'alcool. En plus de modifier les réflexes, l'alcool facilite l'endormissement.

Ne faites pas de repas trop copieux, trop riche en graisses ou en sucres. La digestion favorise la somnolence.

Ne misez pas sur la musique forte en continu. Au début, elle stimule, mais à la longue, elle fatigue le cerveau. Sans tomber dans l'excès inverse d'une musique

douce en bruit de fond, privilégiez la musique rythmée à volume modéré ou encore mieux, écoutez une émission radio.

Veillez à une température modérée (climatisation, fenêtre entrouverte) car la chaleur endort. Faites régulièrement des pauses de 15 à 20 minutes au minimum toutes les deux heures : marchez, faites quelques exercices, étirez-vous, prenez l'air...

Arrêtez-vous immédiatement et dormez une vingtaine de minutes dès les premiers signes de somnolence : bâillements, raideurs dans la nuque, douleurs dans le dos, difficultés de concentration, baisse de l'attention, paupières lourdes. Sans en abuser, le café est un bon stimulant.

Il est aussi diurétique et vous incitera ainsi à faire des pauses régulières. Vous pouvez aussi faire des «siestes dynamiques» : prenez un ou deux cafés avant de faire une courte sieste.

La caféine mettant 15 à 30 minutes avant d'agir, elle ne vous empêchera pas de vous endormir, mais vous stimulera à votre réveil.

SERRER LA MAIN

Qu'est-ce que l'on risque ?

Serrer la main n'est pas sans danger. Cela peut nuire à la santé de ceux qui s'y prêtent trop souvent. Les chefs d'Etat, constamment soumis aux bains de foule (Barack Obama serre plus de 65.000 mains par an), sont les premiers visés. Quels risques derrière ces poignées de main ?

Théoriquement, tout peut s'attraper par les mains. Car si nos menottes ne sont pas un mode de transmission direct des maladies, nous les portons assez souvent à notre nez ou à notre bouche - les deux gestes que nous faisons le plus fréquemment - pour nous contaminer par voie «orofécale».

Le risque dépend aussi de la survie de l'agent pathogène sur la surface atteinte, et de l'infectiosité de celui-ci, mais les mains se prêtent bien à la contagion.

Tous les agents pathogènes que nous connaissons restent sur les mains

Un virus se transmet par «goutelettes» (la salive, par exemple) mais si ces gouttelettes atterrissent sur les mains d'une personne et qu'il se touche le visage, il risque d'être contaminé. De même, au cours d'une journée, des bactéries s'installent sur nos mains : elles constituent une «flore occa-

sionnelle» qui s'ajoute aux bactéries qui vivent sur nous (la «flore résidente»).

Si l'on serre une centaine de mains par jour, on risque donc d'être contaminé par les bactéries que nous avons acquies dans notre activité quotidienne

Par exemple, si la bactérie de la salmonellose s'installe sur nos mains et que nous mangeons après, sans nous les laver, on peut transmettre la bactérie à l'aliment, et tomber malade. Les virus ont beau ne pas être transmis directement par le toucher, nos palmes peuvent aussi en permettre la dissémination. Un postillon qui nous atteint peut nous contaminer, ou contaminer les personnes que nous touchons. D'où les conseils d'hygiène prodigués notamment au moment de l'épidémie de grippe H1N1, où serrer les mains était fortement déconseillé. Plus une personne est en contact avec d'autres, plus elle doit veiller à son hygiène. Un chef d'Etat, qui rencontre régulièrement plusieurs centaines de personnes, devrait donc se laver les mains régulièrement ou user à profusion des lotions antiseptiques. Une note rassurante pour les politiques : ce sont les médecins qui doivent faire le plus attention à l'hygiène. Plus la situation à risque est importante, plus on a de chances d'être contaminé. Si l'on serre la main de dix

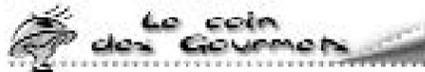
personnes grippées, on a donc plus de chances d'attraper la grippe que si l'on serre la main de dix personnes dont seule une est malade. En découle notamment la «mission mains propres» menée par le gouvernement, qui incite les professionnels de la santé à se laver les mains systématiquement après chaque consultation.

Poigne de président en danger ?

Une multitude d'autres pathologies pourraient toucher nos chefs d'Etat, et notamment leurs précieuses mains, à force de fricoter avec celles des autres

Il est également envisageable qu'ils aient des problèmes au niveau des tendons de leur main, soit avec une inflammation de la gaine des tendons (tenosynovite), soit avec une pathologie au niveau du poignet (le canal carpien étroit). Cette possibilité reste pourtant très faible, et touche en fait les travailleurs manuels, dont la tâche est bien plus ardue que de serrer les mains.

Dernière possibilité, celle de la dermatite : transmettre des champignons à travers le contact manuel. Encore une fois, c'est possible, mais peu probable. Il faudrait que le contact soit très prolongé pour qu'il y ait une contamination. Or on serre rarement les mains pendant des heures.



Rôti de veau



Ingrédients :

1kg de viande de veau (spécial pour rôti)
8 gousses d'ail
Huile
Thym
2 c. à soupe de sucre en poudre
Sel, poivre

Préparation :

Mettre la viande dans un plat allant au four, piquer les gousses d'ail dans la chair, arroser de filet d'huile et parsemer du thym séché, saler et poivrer.
Faire cuire dans un four préchauffé à 200°C pendant 1 heure en arrosant du jus de cuisson de temps en temps, avant la fin de cuisson de 15 minutes, saupoudrer de sucre en poudre.
Couper en fines tranches et servir chaud.

Pudding de potiron



Ingrédients :

300 g de chair de potiron coupée en petits dés
1 demi-litre de lait + 3 c. à s.
80 g de sucre fin
3 c. à s. de farine de maïs
3 œufs
60 g de sucre glace
1 pincée de sel

Préparation :

Porter à ébullition le lait. Retirer du feu et laisser refroidir. Verser les cubes de potiron dans une casserole. Saupoudrer de sucre. Arroser d'un grand verre d'eau. Remuer et porter à ébullition. Réduire le feu, couvrir et laisser mijoter 20 minutes. Laisser égoutter. Presser de manière à extraire le liquide et mixer. Séparer les blancs des jaunes d'œufs. Réserver les jaunes. Battre en neige très fermes les blancs additionnés d'une pincée de sel. Préchauffer le four à 160°. Ajouter la purée de potiron dans la casserole et mélanger. Porter à ébullition. Délayer la farine de maïs dans les 3 c. à s. de lait froid et la verser dans la casserole. Laisser bouillir 2 minutes. Hors du feu, ajouter en fouettant les 3 jaunes d'œufs. Terminer en incorporant petit à petit, à la spatule, les blancs d'œufs battus en neige et le sucre glace. Verser le pudding dans un plat beurré allant au four. Enfourner et cuire une petite heure. Laisser tiédir avant de placer au frigo jusqu'au moment de servir.

MODE ET LOOK

QUELLE JUPE POUR QUELLE MORPHO ?

La jupe que vous choisirez peut aussi bien camoufler à la perfection vos petits défauts qu'attirer l'attention sur ce que vous voulez précisément cacher. Quelques conseils pour choisir le modèle qui vous siéra le mieux.

Vous avez de petites jambes :

La jupe taille haute va rééquilibrer votre silhouette en attirant le regard sur le milieu du corps et non plus sur les jambes. Dans tous les cas, évitez la jupe taille basse, quelle que soit sa longueur, même si vous pensez compenser avec des talons. L'idéal reste une petite jupe taille haute ou portée haut qui arrive au-dessus du genou et dans laquelle vous glisserez votre chemisier pour gommer un peu la longueur de votre buste.

Vous avez de la culotte de cheval

Évitez les jupes moulantes qui vont épouser vos formes et ainsi faire ressortir ce que vous voudriez atténuer ! Préférez les jupes évasées ou trapèzes très fluides et vaporeuses qui ne moulent pas les cuisses et adoucissent les culottes de cheval les plus prononcées.

Attention également à ne pas choisir de modèle possédant des poches ou des plis sur les côtés.

Vous êtes toute droite

Pour donner une impression de taille creusée, créez du volume sur les hanches à l'aide de jupes bouffantes, de jupes tulipe, de poches judicieusement placées sur les côtés ou avec volants. En revanche, bannissez les ceinturons et ceintures situés sur la taille ainsi que les jupes taille haute moulantes afin d'éviter de marquer davantage votre côté rectiligne.

Astuce : choisissez des chemisiers dont le bas se termine en pointe (en V) et portez-les par-dessus la jupe pour donner une impression de taille marquée.

Vous êtes toute menue

Évitez les jupes unies droites et trop près du corps car elles



accentuent les silhouettes longilignes et filiformes. Préférez les modèles bouffants, boules, à volants, drapés, les imprimés. Si vous avez des jambes très fines et très arquées, oubliez la mini jupe qui attirera tous les regards sur l'écart entre vos

genoux et vous fera ressembler à un squelette. Si vous n'avez pas du tout de fesses, privilégiez les modèles de jupe avec des poches situées à l'arrière et bien haut sur les fesses pour donner un effet de volume.

APPRENDRE À JARDINER POUR PRÉSERVER LES ABEILLES DES GESTES SIMPLES



Peut-être que vous ne le savez pas, mais les abeilles sont réellement menacées, sans elles, beau-

coup d'espèces seront également en danger, dont l'homme. Alors voici des gestes simples pour sauver

les abeilles dans vos jardins, c'est en adaptant le jardinage que chacun peut contribuer à sauver les abeilles.

Ce qu'il faut faire :

Planter des fleurs pour recréer la biodiversité perdue. Les plantes préférées des abeilles sont les plantes mellifères (qui donnent du miel) telle que le réséda, les rhododendrons, les soucis, les plantes aromatiques (le thym par exemple), et les fleurs sauvages (pissenlit). Elles apprécient également les nectars des fleurs de cerisiers, de saules, de tilleuls, aubépines, noisetiers... N'hésitez donc pas à planter ce genre de plantes dans votre jardin, c'est vital et la nature vous en sera reconnaissante !

Éviter tout pesticide :

Vous devez également opter pour le bio pour éviter tout pesticides ! Cela ne rendra pas heureuses que les abeilles ! Pour enrichir vos sol, faites votre terreau vous-même (avec des déchets verts et vos épluchures). Pour fortifier les plantes, aidez-les à lutter contre les pucerons et les maladies (avec du purin d'ortie). Choisissez également des plantes adaptées à votre région, elles seront plus résistantes et vous ne serez pas tentés d'opter pour des produits phytosanitaires.

Placer des ruches :

Si vous avez la possibilité, mettez des ruches dans votre jardin en suivant les conseils d'un apiculteur.

A S T U C E S

Avoir plus de tomates



Pour obtenir le plus grand nombre de tomates juteuses d'un plant de tomates, retirez les tiges ne contenant ni feuilles, ni fruits.

Anti-limace et anti-puceron



Pour lutter contre les limaces et les pucerons, vaporisez un mélange d'ail et d'eau une fois par semaine.

Chassez les escargots de votre jardin de façon naturelle



Conservez les coquilles d'œufs. Ecrasez-les le plus finement possible. Prenez la poudre qui en résulte et étendez-la aux pieds des plantes et légumes à protéger.

Arroser au bon moment



Plutôt que d'apporter des rasades d'eau en plein soleil, lorsque la transpiration est maximale, préférez l'arrosage "à la fraîche", tôt le matin ou tard le soir.

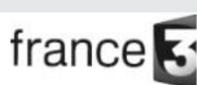
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako : Bon voyage
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:53 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Mariée à tout prix
16:30 Parenthood
17:20 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Météo
20:00 Journal
20:30 C'est ma Terre
20:35 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Affaires étrangères
22:25 Les Experts : Manhattan
23:10 Les Experts : Manhattan
00:00 Les Experts : Manhattan
00:50 Preuve à l'appui
01:40 Trafic info
01:45 Reportages
02:55 Sept à huit
04:35 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:25 Reportages : Les fantassins des neiges



06:00 Phénomène Raven
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons clairs
12:58 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag : Téléphonie
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Harcèlement
17:10 Côté match
17:15 En toutes lettres
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 Et si on changeait le monde
19:48 Météo des plages
19:50 Soyons clairs
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 La Boîte à musique de Jean-François Zygel
00:20 Dans quelle éta-gère
00:25 Journal de la nuit
00:35 Météo
00:36 CD'aujourd'hui
00:40 La grande traque
02:10 Toute une histoire
03:10 24 heures d'info
03:25 Météo
03:30 Des mots de minuit
04:55 Les Z'Amours
05:20 24 heures d'info



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:20 Ludo vacances
11:13 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:46 12/13 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Midi en France
13:40 Keno
13:45 En course sur France 3
14:05 Inspecteur Derrick
15:10 Qui mange qui ?
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:15 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20
18:48 Edition nationale : les titres
18:50 Le 19/20 édition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Un indien dans la ville
22:00 Une histoire épique
22:03 Météo
22:05 Soir 3
22:35 Mes meilleurs copains
00:20 Tout le sport
00:30 Le match des experts
00:55 Des racines et des ailes
02:40 Soir 3
03:05 Plus belle la vie
03:30 Le mystère des centenaires
05:00 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Tout le monde peut jouer
10:45 La petite maison dans la prairie : Le bal du printemps
11:45 La petite maison dans la prairie : Promesses
12:37 Météo des plages
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 Le berceau de la vengeance
15:30 C'est ma vie
16:30 C'est ma vie
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo des plages
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 50 ans qui ont changé notre quotidien : Les vacances
22:35 Vacances à tout prix
00:00 Vacances à tout prix
01:20 Kidnapped : L'alternative
02:05 Météo
02:10 Tout le monde peut jouer
02:50 M6 Music
04:15 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Vivre avec l'animal
20:40 Délice Paloma
22:50 Arte Rock & The City
23:35 Tracks
00:30 Tokyo X Erotica
1995. Kenji meurt dans l'attente au gaz
01:45 Twin Peaks
02:35 Twin Peaks
03:25 Twin Peaks
04:05 Jean-Luc persécuté

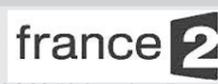


07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Dhil imra-a
10h30 : Moughamarat Farid
11h35 : Nadi Foroussia
12h00 : Master Sport
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Louiza Fernanda
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h30 : Strawberry Shortcake
17h00 : Hanan Imraa
Feuilleton algérien
17h30 : Indjazat Bacharia
18h00 : Journal télévisé
18h30 : Affaq Filahiya
19h00 : Asaad el waraq
20h00 : Journal télévisé
20h55 : Fi Dairati El-Dhaoue.
21h45 : djazair show
22h45 : El-Hariq
00h00 : Journal télévisé (dernière édition)

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako : Boum
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:53 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Quand ma vie bascule
16:30 Parenthood : Trouver sa place
17:20 Ghost Whisperer
18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Courses et paris du jour
20:35 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Les enfants de la télé
23:15 Opération Tambacounda
01:00 Confessions intimes
03:05 Trafic info
03:10 50 mn Inside
04:05 Sur les routes d'Ushuaïa
04:30 Musique
05:00 Histoires naturelles
05:30 Reportages



06:00 Phénomène Raven
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:00 Point route
09:05 Météo des plages
09:10 Dans quelle éta-gère
09:15 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons prévoyants
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:05 Côté match
17:10 Point route
17:15 En toutes lettres
17:45 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 L'agenda du week-end
19:50 Météo des plages
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 N'oubliez pas les paroles
22:45 Euromillions
22:50 Programme court
22:55 La double inconstance
00:25 Dans quelle éta-gère
00:30 Journal de la nuit
00:35 Météo
00:38 CD'aujourd'hui
00:40 Taratata : Lady Gaga



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:20 Ludo vacances
11:13 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:45 Le 12/13 : Titres et météo
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Midi en France
13:55 Keno
14:00 Inspecteur Derrick
15:05 En quête de preuves
15:50 En quête de preuves
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:20 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Entre deux liens...
00:25 Tout le sport
00:30 Quatre idoles dans le vent
02:20 Soir 3
02:50 Plus belle la vie
03:15 Princes, princesses, pour le meilleur et pour le pire !
05:00 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Tout le monde peut jouer
10:45 La petite maison dans la prairie : Promesses
11:45 La petite maison dans la prairie : L'excursion
12:37 Météo des plages
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 Le dossier secret
15:30 C'est ma vie
16:10 C'est ma vie
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:42 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S.
21:35 N.C.I.S.
22:25 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Le mystère d'halloween
23:15 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Duo d'enfer
00:00 Sons of Anarchy
00:50 Sons of Anarchy
01:40 Météo
01:45 Tout le monde peut jouer



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Vivre avec l'animal : Entre chiens et loups
20:40 Dans l'abîme de Gibraltar
22:05 Churchill et la Pologne
23:00 Les démons de l'archipel
00:20 Court-circuit : Spécial Amour
00:21 Dieu de l'amour
00:39 Oiseaux
00:46 La baie du renard
01:10 Téléchat
01:25 Britannia : L'invasion
02:15 Britannia : La révolte
03:05 Britannia : La chute
03:55 Une journée dans le tumulte de : Rome



09h30 : iguerbouchene
10h10 : qessas el bihar (01)
10h35 : el haouae (51 et fin)
11h00 : uni-vert "rediff"
12h00 : journal en français +météo
12h30 : rawaat el khelq
14h00 : manarate islamia (25)
14h30 : association el rachidia
15h00 : bordj el abtal n°05
16h00 : sabeq oua laheq II (46)
16h25 : tabakh e'saghir (06)
16h45 : match à l'affiche sport
19h00 : journal en français +météo
19h30 : visite "el oued"
20h00 : journal en arabe
20h45 : caméra cachée n°19
21h00 : khali oua télégraphe
22h40 : dzair show
23h45 : samir staifi
00h30 : journal en arabe information



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti

Tél. : 038.86.11.57

Bureau de Tizi-Ouzou

Cité Mohamed-Boudiaf

BT 29 A

Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre

Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO

EURL Midi Libre

au capital social de 12.000.000 DA

Compte Bancaire :

SGA Bouzarâh : 02100007130000214 clé 16

Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La météo pourrait compromettre le lancement d'Atlantis

La navette américaine Atlantis doit décoller demain de la base de Cap Canaveral en Floride à 11h26, heure locale. Mais les conditions météorologiques, encore incertaines, pourraient compromettre le lancement de la navette.

Près d'un million de personnes sont attendues ce vendredi autour de la base de Cap Canaveral pour l'ultime lancement d'Atlantis. Mais près de deux jours avant le décollage de la navette, la Nasa s'inquiète des conditions météorologiques jugées trop incertaines pour confirmer l'évènement. "Les probabilités d'avoir des conditions météorologiques favorables pour lancer Atlantis vendredi à 15H26 GMT (11h26 locales) au milieu d'une fenêtre de tir de dix minutes, avec quatre membres d'équipage dont une femme, à destination de la Station spatiale internationale (ISS), sont de 40%" a indiqué lors d'un point presse la météorologue Kathy Winters, cité par l'AFP. Celle-ci a également précisé qu'un front pluvieux et de possibles orages isolés étaient attendus dans la région du Centre Spatial Kennedy, près de Cap Canaveral (Floride) au moment du lancement depuis le pas



de tir 39A.

Les conditions météorologiques n'arrangent donc pas les affaires de la Nasa. Comme le rapporte *Le Nouvel Observateur*, celle-ci doit en effet lancer Atlantis entre vendredi et dimanche, sinon elle devra attendre au moins jusqu'au 16 juillet pour reprogrammer le vol. Selon Radio Canada, actuellement, les probabilités d'avoir des conditions favorables pour le lancement sont de 60% pour

samedi et de 70% pour dimanche.

Quant aux préparatifs de lancement, "il n'y a aucun problème à signaler pour le moment" a déclaré Jeremy Graeber, le directeur des essais de la Nasa. C'est donc mardi, que le compte à rebours a officiellement commencé comme prévu à 17h GMT, un jour après l'arrivée des quatre astronautes, une femme et trois hommes, sur la base de Cap Canaveral.

E.coli : les graines égyptiennes mises en cause



L'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) a annoncé ce mardi que le lot de graines de fenugrec importées d'Égypte en 2009 est le lien "le plus probable" entre les cas d'infections par la bactérie E. coli, en France et en Allemagne. La piste semble se confirmer. Un rapport publié ce mardi établit un lien entre les épidémies E.Coli en France et en Allemagne, accusant des graines germées en provenance d'Égypte. "L'analyse des informations sur les épidémies en France et en Allemagne mène à la conclusion qu'un lot importé de graines de fenugrec utilisées pour faire germer les graines importées d'Égypte par un importateur allemand est le lien le plus probable", a indiqué aujourd'hui l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) dans un communiqué. Le lot en question est porteur de la souche O104:H4 de la bactérie E.coli entéro hémorragique (Ehec), celle mise en cause dans les nombreux cas d'intoxication en Allemagne et dans ceux observés à Bordeaux. Par ailleurs, l'EFSA a ajouté que : "D'autres lots de fenugrec importés d'Égypte de 2009 à 2011 pourraient être impliqués". Selon un récent communiqué, l'Autorité a ainsi demandé "à la Commission européenne de prendre les mesures pour éviter d'exposer les consommateurs à des contaminations par les graines suspectes et de contacter tous les États qui peuvent avoir reçu des graines de ce lot". Les experts des États membres s'apprêtent donc à se réunir pour plancher sur les mesures recommandées par l'EFSA ; A ce jour, la souche O104:H4 a fait 48 morts en Allemagne et un en Suède. S'il y a eu plusieurs cas en France, aucun décès ne lui a encore été attribué. La femme âgée décédée à Bordeaux dans la nuit du 1er au 2 juillet était porteuse d'une autre souche rare de la bactérie, O145.

L'obésité masculine nuit à la fertilité

Selon une étude présentée lundi à Stockholm et menée sur près de 2.000 Français, l'obésité serait nuisible à la qualité du sperme et aurait un impact sur la fertilité. Alors que l'obésité est devenu un réel problème de santé publique, des chercheurs français se sont intéressés aux conséquences du surpoids sur la qualité du sperme. Présentée hier à l'European Society of Human Reproduction (ESHRE), l'étude a été conduite sur près de 2.000 hommes français âgés de 24 à 48 ans et révèle un impact inquiétant de l'obésité sur la fertilité masculine. Au cours des recherches, plusieurs paramètres ont été étudiés, notamment le pH et le volume du sperme mais aussi la concentration en millilitres du nombre de spermatozoïdes. Les chercheurs se sont alors aperçus que dès que l'Indice de Masse Corporelle (IMC) est supérieur à 30, soit le seuil de l'obésité, les phénomènes observés s'aggravent : les spermatozoïdes sont moins rapides et moins nombreux. "Le surpoids entraîne une modification des paramètres du sperme, du fait probablement de désordres hormonaux, avec des déficits en nombre, en mobilité et en vitalité, ce qui entraîne des pertes de possibilité de conception", a précisé le Dr Cohen-Bacrie à l'AFP.

Moins de gamètes chez les obèses

Selon les résultats de l'étude, la diminution des gamètes serait même proportionnelle à l'importance du surpoids : le compte total de spermatozoïdes, d'environ 190 millions par millilitre chez les gens de poids normal, baisse à environ 160/185 chez ceux en surpoids, et à 135/155 chez les obèses. Ce n'est pas la première fois que les scientifiques établissent un tel lien entre obésité et fertilité. Le fait que le surpoids pouvait entraîner des troubles de l'ovulation pour la femme était ainsi déjà avéré. Le Dr Cohen-Bacrie, qui a dirigé cette étude précise alors que lorsqu'un "couple cherche à concevoir, il faut aussi regarder le poids de l'homme, une donnée importante". Par ailleurs, l'étude a aussi démontré que la maigreur entravait la fertilité.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BACILLE DE KOCH

Invention de **Robert Koch**

Secteur : **Maladies / Vaccins**

Date : **1882**

En 1876, le médecin allemand Robert Koch découvre que le bacille de l'anthrax, responsable de la maladie du charbon, est capable de se protéger des attaques extérieures sous forme de spores. Cette découverte remarquable lui vaut la considération de ses pairs et, quelques années plus tard, une place de choix à l'Institut d'Hygiène de Berlin. Doté d'un bon laboratoire et de l'équipement approprié, il peut alors développer ses recherches en bactériologie et il découvre, en 1882, le bacille responsable de la tuberculose, que l'on appellera par la suite bacille de Koch.

Malgré de nombreuses tentatives, Robert Koch n'arrivera pas à mettre au point de vaccin contre la tuberculose. Ce sera chose faite en 1921, avec le BCG des docteurs Calmette et Guérin. Robert Koch reçoit le Prix Nobel de médecine en 1905.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h41
Dohr	12h45
Asr	16h41
Maghreb	20h10
Icha	21h55

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1314 | Jeudi 7 juillet 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

CONFÉRENCE DE PRESSE DE HANNACHI

«Deux joueurs sont responsables de la défaite face à Blida»

PAR LOUNES BOUGACI

Le président de la Jeunesse sportive de Kabylie a accusé hier deux joueurs du club d'avoir une grande part de responsabilité dans la défaite concédée lors du match contre Blida dans le cadre de la 28^e journée du championnat national de Ligue 1. Le président du club kabyle a laissé sur leur faim les journalistes puisqu'il s'est abstenu, du moins pour l'instant, de dévoiler les noms des deux joueurs mis en cause. En revanche, le président de la JSK s'est engagé à révéler leurs noms après la rencontre de la dernière journée du championnat, c'est-à-dire vendredi prochain.

Hannachi, lors de sa rencontre avec les journalistes, tenue hier matin au siège du club au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou, a saisi cette occasion afin de donner des explications concernant le fait que son club en est réduit à jouer le maintien à l'occasion de la dernière joute du championnat. Pour rappel, le dernier match de la saison se jouera contre le MC Alger. Hannachi a estimé que la Ligue a imposé à son équipe un rythme infernal avec un programme démentiel. Le président de la JSK, qui vit sa plus mauvaise saison en championnat, a souligné qu'il



assume entièrement ses responsabilités dans cette situation. Par ailleurs, et revenant sur l'affaire du recrutement de Hocine Metref, Hannachi a réfuté l'existence d'un quelconque malentendu entre lui et le président de l'USMA, M. Haddad.

L'orateur a ajouté qu'avec ce dernier, il entretient de bonnes relations. Enfin, Mohand Chérif Hannachi a informé les journalistes que son club sera domicilié au 5-Juillet pour la phase des poules de la coupe de la CAF.

L. B.

Djezzy sponsor des remises de prix aux lauréats d'universités algériennes

Entreprise citoyenne impliquée dans tous les domaines de la vie sociale des Algériens, Djezzy, leader de la téléphonie mobile en Algérie, a sponsorisé le 4 juillet deux cérémonies de remise de prix aux lauréats des universités centrales d'Alger et de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran. Les représentants d'OTA, qui ont assisté aux cérémonies, ont insisté sur la vocation de Djezzy comme entreprise amie et partenaire du monde étudiant.

Ce parrainage s'inscrit dans le cadre de la mise en application du programme d'aide matérielle et de soutien pédagogique au secteur de l'enseignement supérieur. Rappelons que Djezzy a, depuis 2009, un partenariat avec 6 universités et instituts

algériens importants dont les principaux points sont : l'accueil par OTA au sein de ses différentes structures, en vertu d'une convention de stage d'étudiants stagiaires, étant entendu que le nombre et le profil des ces derniers ainsi que les thèmes de stage seront discutés et approuvés au préalable par les deux parties ; de co-encadrer en collaboration avec les enseignants, tous les projets de fin d'études des étudiants accueillis en stage à «OTA» ; d'offrir, dans la limite des places disponibles, l'opportunité aux enseignants de l'université de participer aux formations et/ou séminaires éventuels organisés par «OTA». Pour l'avenir, Djezzy compte s'impliquer de différentes façons tout aussi motivantes pour les étudiants.

POUR RÉAFFIRMER SES REVENDICATIONS DE CHANGEMENT Le Mouvement du 20 Février appelle à une marche à Rabat

Le Mouvement du 20 Février, qui réclame des changements profonds au Maroc, a réaffirmé hier son attachement à ses revendications "justes et légitimes" et qu'il comptait toujours les exposer dans la rue par l'organisation de manifestations et de marches. "Nous nous accrochons toujours à nos revendications justes et légitimes jusqu'à leurs réalisations suivant un programme de lutte" a indiqué la coordination de Rabat du Mouvement dans un communiqué lu lors d'une conférence de presse conjointe au cours de laquelle des animateurs des "Jeunes du 20 Février" ont annoncé l'organisation d'une marche dimanche prochain en fin d'après-midi dans la capitale marocaine.

C'est la deuxième marche à laquelle a appelé le Mouvement après la tenue référendum de révision constitutionnelle qui a vu le "oui" l'emporter avec plus de 98% des électeurs qui se sont exprimés avec une participation de plus de 72%. Dénonçant cette nouvelle Constitution "dans sa forme et dans son contenu", le mouvement a indiqué que la consultation sur le projet de révision de la loi fondamentale n'était qu'un

"référendum de renouvellement d'allégeance", a déclaré l'un des militants du mouvement Abdellali Jelouli. De son côté Imad Choukari a estimé que le contenu de cette nouvelle Constitution était loin de répondre aux conditions d'une constitution démocratique. "Pour le mouvement, le visage d'une Constitution démocratique doit se refléter dans l'instauration d'une monarchie parlementaire", a-t-il dit. Pour sa part, Yusra Saher a affirmé qu'il n'y avait aucune volonté de changement en profondeur ajoutant qu'une Constitution démocratique doit passer par la mise en place d'une constituante. Enfin Mohamed Errazki a rappelé que la lutte du mouvement allait se poursuivre puisque, a-t-il souligné, "nos revendications non pas été satisfaites et que nous ne constatons pas l'avènement d'une ère nouvelle". Le Mouvement du 20 Février qui tire son appellation de la date des premières grandes marches, il y a plus de quatre mois, avait appelé au boycott du référendum en rejetant "aussi bien sur le fond que sur la forme" le projet de la loi fondamentale qui ne répondait pas aux exigences d'une Constitution démocratique.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

IMMIGRATION CLANDESTINE

7 Africains arrêtés à Blida

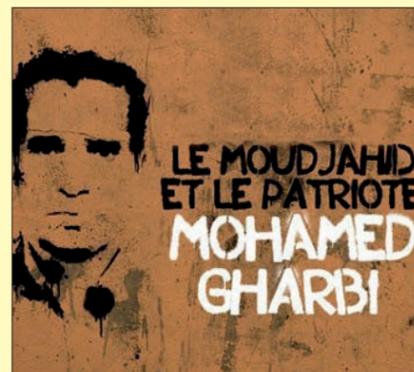
Un groupe composé de 7 Africains a été arrêté, le week-end écoulé, par la section de recherches du groupement de la Gendarmerie nationale relevant du 1^{er} Commandement régional de Blida pour, notamment, immigration clandestine et séjour irrégulier. Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale de ladite wilaya, rendu public hier, les mis en cause, nigériens et maliens, se sont introduit sur le territoire national illé-

galement et sans passeport. Les investigations des gendarmes de Blida ont conduit à la découverte de ces immigrés clandestins qui étaient également poursuivis pour «usurpation d'identité» et «falsification de documents administratifs».

Notons enfin que les mis en cause ont franchi les bandes frontalières du pays à maintes reprises, indique-t-on de même source.

A. B.

Mohamed Gharbi libéré mardi



L'ancien moudjahid Mohamed Gharbi, qui purgeait depuis dix ans une peine de 20 ans de prison ferme pour avoir tué un terroriste repent, a été libéré mardi après-midi de la prison de Babar à Khenchela, a indiqué tard dans la journée de mardi à l'APS un membre de son comité de soutien, Khaled Babaci. "Mohammed Gharbi a été libéré à 14h30", a annoncé M. Babaci joint par téléphone, ajoutant qu'il a obtenu une libération conditionnelle "car son dossier remplissait

toutes les conditions exigées par la loi, puisqu'il a purgé la moitié de sa peine". En outre, a-t-il poursuivi, "son dossier contient un rapport favorable du directeur de la prison, un justificatif de dédommagement (diya) versé à la famille de la victime et tous les documents nécessaires". "Le comité de soutien a réussi à réunir la diya, évaluée à un million de dinars au profit de la famille de la victime", a-t-il indiqué. Le collectif "Libérez Mohamed Gharbi" avait observé, mercredi dernier, un sit-in devant le siège du ministère de la Justice à Alger pour demander la libération de cet ancien moudjahid. Mohamed Gharbi avait rejoint, dans les années 90, les Groupes de légitime défense (GLD) pour lutter contre les groupes terroristes. En 2009, il est condamné à la peine capitale pour avoir tué un terroriste repent en février 2001. Cette peine avait été commuée, en 2010, à 20 ans de réclusion criminelle en vertu d'une grâce présidentielle qu'il avait demandée.

OULED FRAH

Près de 3 kg de kif traité récupérés

Une quantité de 2 kilos et 990 grammes de kif traité ont été saisis, récemment, par les gendarmes de la brigade de Ouled Frah à la banlieue Est de la capitale. Selon la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, cette substance prohibée a été saisie dans la demeure d'une personne aux Eucalyptus. Outre l'arrestation du mis en cause et la récupération de cette drogue, une somme de 11 500 dinars «issue de la commercialisation de stupéfiants», indique-t-on de même source, a été également récupérée. Selon la même source, «les investigations se poursuivent».

A. B.

128 accidents de la circulation en 3 jours

Pas moins de 128 accidents de la circulation routière ont été enregistrés par les éléments de la Gendarmerie nationale entre les 3 et 5 de ce mois en cours.

Parmi ces accidents, constatés sur l'ensemble du territoire national, 19 étaient mortels et 109 autres étaient corporels. Ces sinistres ont engendré le décès à 20 personnes et des blessures à 274 autres ainsi que des dégâts matériels importants à 172 moyens de locomotion impliqués.